ÉCHOS LUYNOIS

Bulletin d'information municipale de la ville de Luynes

ÉTÉ 2018 - N°91

DOSSIER : LA SERRE, STATION D'ÉPURATION NOUVELLE GÉNÉRATION

SOMMAIRE

Dossier 4

Présentation de La Serre, station d'épuration nouvelle génération de Luynes et retour sur les travaux

Économie - Finances 14

Urbanisme 16

Le point sur le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Environnement 18

Travaux - Voirie 19

Enfance - Jeunesse 24

Nouvelle organisation des écoles publiques de Luynes

Vie associative - Manifestations 28

Culture 34

Retour sur la deuxième saison culturelle de Luynes

Vie de la commune 38

Tours Métropole Val de Loire 42

Tribune 43

ÉCHOS LUYNOIS

Bulletin d'information municipale de la ville de Luynes
Été 2018 - n°91

MAIRIE DE LUYNES
Place des Victoires B.P. 16 37230 LUYNES
02 47 55 35 55 - mairie@luynes.fr - luynes.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ritouret
Rédaction et mise en page : Vincent Dupré
Photographies (sauf mentions spéciales) :
Vincent Dupré, François Lison et Bertrand Ritouret

Impression : SAXOPRINT
Impression climatiquement neutre
Tirage : 3 000 exemplaires

Photo de couverture : Léonard de Serres

IMPRIMÉ PAR SAXOPRINT

© Pascal Avenet

BERTRAND RITOURET

Maire de Luynes
Vice-président de Tours Métropole Val de Loire délégué à l'assainissement, à l'eau potable et aux eaux pluviales

LE MOT DU MAIRE

L'année 2018 est une année particulière à plus d'un titre. Le 22 mars 2017, notre Métropole est née et c'est le premier exercice plein sous ce nouveau statut. Il y a eu des transferts de personnels et de charges, la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement et de nouvelles compétences métropolitaines. Il y a encore – et c'est normal – beaucoup de solutions transitoires, de règles à caler pour que la Métropole fonctionne dans les meilleures conditions possibles. Il y a une période de balbutiements car tout est à faire pour cette belle collectivité que nous avons réussi à créer dans un temps record et en franchissant une multitude d'obstacles. Il était important de s'engager dans cette voie dans un contexte où les moyens de l'État se recentrent vers les grandes collectivités et où il y a peu d'élus.

> 2018 EST UNE ANNÉE D'INCERTITUDE BUDGÉTAIRE À CAUSE DES NOUVELLES RÈGLES IMPOSÉES PAR L'ÉTAT.

Deux mille dix huit, c'est aussi une année d'incertitude budgétaire compte tenu des nouvelles règles imposées par l'État et qui ne sont pas clairement définies. C'est la contractualisation que l'État impose à nos collectivités pour diminuer nos dépenses de fonctionnement et qui a déjà contraint la Métropole à figer le montant de nos dotations et à supprimer récemment certains fonds de concours qui étaient pour nos petites villes un soutien qui comptait, comme celui des illuminations de Noël (- 4 000 €). Elle n'avait malheureusement pas le choix. Il convient pour nous aussi de continuer cette démarche de recherche d'économies dans notre budget de fonctionnement, démarche déjà engagée depuis des années mais qu'il va falloir pousser plus loin.

Ainsi, lorsque l'on sait que le montage et le démontage des illuminations de Noël représentent un coût annuel de 30 000 €, on imagine qu'il est possible de faire quelques économies en diminuant le nombre d'installations. Il ne s'agit pas non plus de ne plus rien faire mais de conserver l'essentiel. Aussi, il est cohérent de conserver l'éclairage de l'entrée de ville, de l'avenue principale Louis-Charles D'Albert Duc de Luynes et du centre-bourg, tout comme des places Jeanne-Marie de Maillé ou Courteline et de le supprimer ailleurs. Luynes n'en sera pas moins bien illuminée et la dépense devrait diminuer sensiblement. Il est essentiel de maintenir notre objectif d'améliorer notre cadre de vie tout en maintenant nos taux d'imposition, d'essayer de faire mieux avec moins. Il ne faut donc pas avoir une vision pessimiste de l'avenir même si la tâche s'avère complexe. Il y a toujours des solutions, il suffit parfois de changer nos habitudes.

> IL Y A TOUJOURS DES SOLUTIONS, IL SUFFIT PARFOIS DE CHANGER NOS HABITUDES.

Aujourd'hui, on vit mieux à Luynes qu'hier. On peut aller au cinéma et y voir un film dans les mêmes conditions que dans les meilleures salles de Tours, on peut assister à de beaux spectacles, à des concerts de grande qualité, à des expositions remarquables ou encore à d'excellentes conférences dans notre belle salle La Grange, on peut apprendre et se cultiver dans notre nouvelle médiathèque... Désormais, vous pourrez aussi vous baigner, nager ou vous détendre dans l'espace bien-être des Thermes toute l'année.

En effet, l'été 2018 a surtout vu la concrétisation d'un très beau chantier : celui de la piscine de Luynes dénommée Les Thermes. C'est l'aboutissement de 10 ans de démarches, de travail, un rêve auquel beaucoup ne croyaient pas et pourtant, depuis le vendredi 13 juillet, elle est là et émerveille ceux qui l'ont découverte. Le succès est au rendez-vous depuis son ouverture et elle ne fermera pas à la rentrée scolaire comme notre ancien bassin. Vous pourrez continuer à en profiter toute l'année et il n'y a sans doute pas meilleures périodes que l'automne ou l'hiver pour apprécier le charme et la qualité d'un bassin nordique ou de l'espace bien-être. C'est la Métropole qui a financé cet équipement et en assumera intégralement la charge de fonctionnement sans que les Luynois n'en subissent les conséquences par une augmentation de leurs impôts. C'est cela aussi la force d'une Métropole ! C'est cela la solidarité métropolitaine : savoir réaliser des équipements d'intérêt collectif et général dans des villes qui n'auraient pas pu se le permettre.

À cette occasion, j'ai une pensée pour Jean Germain que j'avais su convaincre de l'intérêt qu'il y avait de maintenir une piscine à Luynes et de créer un équipement nordique, et qui a tenu la promesse qu'il m'a faite un soir. Merci à Jean Germain et à tous mes collègues Conseillers communautaires d'avoir voté à l'unanimité la réalisation de ce bel équipement.

LA SERRE

© Léonard de Serres

LA SERRE

Désormais, lorsque l'on entre dans Luynes en passant par l'avenue de l'Europe, on peut apercevoir, parfaitement intégrée dans le paysage, une belle structure faite de verre et de bois, avec à l'intérieur de superbes et luxuriantes plantes exotiques. Située en bordure des terres agricoles et maraichères et au pied du village, elle offre une très belle vue sur le château et le Prieuré Saint-Venant. Ce beau bâtiment a parfaitement sa place à l'entrée du village et aujourd'hui, s'il n'était pas là, il manquerait. Objet de curiosité, cet équipement est très fréquenté. De nombreuses visites y sont réalisées et il n'est pas rare de voir du monde sur le promontoire extérieur. Inscrit dans les visites insolites de l'office de tourisme métropolitain, ce lieu est rapidement devenu un point d'attrait touristique. Et pourtant, La Serre – c'est son nom – est un équipement vital pour Luynes puisqu'il est tout simplement la nouvelle station d'épuration. Elle remplace l'ancienne infrastructure qui arrivait à saturation et dégageait des odeurs nauséabondes quand la température extérieure grimpait. La Serre corrige ces problèmes en apportant une solution efficiente et esthétique.

Effectivement, l'ancienne station d'épuration construite il y a 45 ans était non seulement en fin de course mais aussi sous-dimensionnée au regard de la population actuelle de Luynes. Calibrée pour 3 500 équivalent habitants (E.H.), elle fonctionnait à 100 % de son potentiel et en période de forte pluie, elle arrivait même à 120 % de sa capacité nominale. Il en résultait une qualité de traitement insuffisante et des rejets fréquents d'eaux usées non-traitées dans la Bresme. Elle était aussi à l'origine d'importants problèmes olfactifs compte tenu de sa conception, de sa saturation et de sa vétusté. Située à coté de l'office de tourisme, à proximité d'habitations et de l'école Albert Camus, il n'était pas rare de sentir les mauvaises odeurs qu'elle dégageait. Il était devenu urgent de trouver une solution.

UNE STATION D'ÉPURATION RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

Dès 2008, ce fut un des sujets prioritaires du Conseil Municipal qui a alors saisi notre ancienne communauté d'agglomération Tour(s)plus à qui la compétence assainissement a été déléguée en 2001. Toutes les hypothèses ont été envisagées et notamment la possibilité de se raccorder sur la station d'épuration de La Grange David à La Riche (qui a une capacité de 400 000 E.H. et n'est utilisée que pour 292 000). Cette solution – intéressante parce qu'elle supprimait les nuisances locales et libérait de l'espace pour les services techniques municipaux – a dû être rapidement abandonnée car elle n'était techniquement pas viable. A ensuite été envisagé un raccordement sur la station d'épuration de Fondettes mais cette solution s'est également avérée non satisfaisante à la fois sur un plan technique et économique mais aussi au regard de la capacité disponible insuffisante. Il fallait donc reconstruire une nouvelle station d'épuration sur Luynes.

Les services de l'État ont alors suggéré plusieurs sites d'implantation pour cette nouvelle station : la vallée (classée) de Beauvallon et le lieu-dit Les Doguins à coté de la nouvelle caserne des pompiers (l'ancienne caserne qu'ils ont occupée jusqu'en 2010 jouxtait justement la station d'épuration) car il était inconcevable pour l'État de reconstruire une station d'épuration en zone inondable ! Heureusement toutes les études ont finalement démontré que la moins mauvaise solution d'implantation restait le site actuel en entrée de ville. Il suffisait de pallier les inconvénients qui avaient été mis en avant à savoir mettre les équipements et la partie électrique hors d'eau et intégrer cette nouvelle station dans l'environnement en respectant notamment les contraintes liées aux Monuments Historiques de la ville et au périmètre UNESCO.

Le bureau d'étude Artelia a ainsi défini un programme et un cahier des charges reprenant tous ces critères et ces contraintes si particulières et un appel d'offre a été lancé. Parmi tous les candidats, un projet s'est détaché : celui de la société MSE-OTV avec son procédé « Organica » et sa serre tropicale. Il s'avérait le projet le mieux intégré, le plus compact, avec un véritable intérêt sur le plan écologique et un coût de fonctionnement compétitif (même si son coût de construction était plus élevé).

LA SERRE PEUT TRAITER JUSQU'À 115 M³ D'EAUX USÉES PAR HEURE.

La Serre a été raccordée à la Loire par une canalisation d'un kilomètre de long. Elle a été réalisée par soudage sur place de tuyaux en P.R.V. (Polyester Renforcé de fibres de Verre, composé de résine thermodurcissable et de sable de silice) d'une longueur de 6 mètres et a été installée sans ouvrir le sol par création d'un forage dirigé qui a ainsi permis de passer sous la digue sans la fragiliser. C'est une autre prouesse technique qui a été réalisée là aussi.

La Serre, station d'épuration « nouvelle génération » de Luynes, est dotée d'un système de traitement écologique. La dépollution des eaux usées est optimisée par la présence des plantes. Telle une serre botanique, la station d'épuration s'intègre harmonieusement au cœur de Luynes, en respectant le patrimoine naturel et architectural environnant. Elle a été conçu pour 6 500 E.H. et est évolutive. Elle dispose de deux circuits de traitement en parallèle, ce qui permet d'intervenir sur la station sans l'arrêter. Elle peut traiter jusqu'à 115 m³ d'eaux usées par heure. Elle consomme moins d'énergie, moins de produits chimiques et économise 35 m³ d'eau par jour. La Serre rejette dans la Loire une eau épurée qui répond parfaitement aux normes les plus exigeantes. Les boues liquides résiduelles sont concentrées puis une centrifugeuse les déshydrate avant de les évacuer vers une filière de compostage. En sortie de traitement, elles deviennent un véritable terreau qui sera analysé et servira à nourrir les terres agricoles à raison de 12 à 13 tonnes par semaine.

Les boues extraites des eaux usées sont transformées en terreau pour l'agriculture, à raison de 12 à 13 tonnes par semaine.

Mise en place des machines de traitement des eaux usées

Une des autres grandes prouesses de La Serre réside dans le fait que l'on ne sent quasiment pas les mauvaises odeurs, même lorsque l'on se trouve au-dessus des bassins (pourtant non étanches). Le passage de l'air qui provient du traitement des boues à travers un massif filtrant colonisé de bactéries épuratrices permet de le désodoriser, supprimant ainsi l'un des inconvénients majeurs d'une station d'épuration.

La Serre est un très bel outil, essentiel au bien-être des Luynois. Il aura fallu 9 ans pour concrétiser ce projet mais La Serre est la démonstration qu'on peut faire d'une contrainte un atout. Elle est un équipement métropolitain et une vitrine de Tours Métropole Val de Loire. La Serre ne demande qu'à être visitée ! Alors n'hésitez pas et venez la découvrir en détail vous aussi. Prochainement, le promontoire de La Serre sera équipé d'un écran vidéo tactile qui vous permettra à tout moment de visionner sur place le film de la construction de La Serre, le film du *process* et bien d'autres choses.

LA SERRE EN CHIFFRES

- **9 ans** depuis le début du projet
- **18 mois** de construction
- **3 788 000 €** : coût total du projet
- **1 072 000 €** : subvention de l'Agence de l'eau
- **6 500** : capacité en équivalent habitants
- **115 m³** d'eaux usées traitées par heure
- **1 065 m³** d'eaux usées traitées par jour
- **465 kg** de matières en suspension par jour
- **94 kg** d'azote par jour
- **15 kg** de phosphore par jour
- **35 000 litres** d'eau économisés par jour

Bertrand Ritouret
Vice-président de Tours Métropole Val de Loire délégué à l'assainissement, à l'eau potable et aux eaux pluviales

L'eau, c'est la vie ! C'est une denrée précieuse qui peut être rare alors lorsque l'on a la chance de pouvoir en profiter, il est essentiel de la préserver et de la respecter. La mission du service de l'eau de Tours Métropole Val de Loire, c'est de permettre à chacun des habitants de nos 22 communes de pouvoir bénéficier à la sortie de son robinet d'une eau de qualité. Mais c'est aussi d'acheminer et de traiter les eaux usées pour les restituer à la nature aussi belles qu'elles nous ont été confiées. C'est la mission d'une station d'épuration et c'est la mission première de La Serre.

La Serre est toutefois bien plus que cela. Elle est écologique, elle est économique et elle a un rôle pédagogique et touristique. Avec elle, vous allez pouvoir découvrir ce que l'on ne voit pas habituellement ; vous allez comprendre le cycle de l'eau, comment en 6 heures de temps on passe d'une eau chargée en effluents à une eau limpide en sortie de station et à la production d'un terreau de qualité avec les boues déshydratées.

La Serre, c'est aussi la démonstration qu'une station d'épuration peut être un beau lieu, agréable à visiter et où l'on n'est pas importuné par de mauvaises odeurs. La Serre a été réalisée par la société MSE-OTV, concepteur de cette solution innovante dédiée à des sites remarquables.

La Serre, c'est enfin la démonstration du savoir-faire de la Métropole et de sa volonté de doter notre territoire d'équipements de qualité mais aussi de transformer une contrainte en un atout. La Serre, c'est une des vitrines de Tours Métropole Val de Loire, elle est à son image.

Réunion de chantier hebdomadaire avec Bertrand Ritouret, Odile Soulignac (Tours Métropole Val de Loire), le bureau d'études Artelia et la société MSE-OTV et toutes les entreprises qui ont participé au chantier.

ET POUR FINIR, PETIT RAPPEL...

Pour ne pas abîmer La Serre et perturber son bon fonctionnement, merci de ne pas jeter dans vos toilettes :

- les lingettes
- les huiles
- de la peinture
- des produits chimiques
- des médicaments...

Tous ces produits peuvent être recyclés dans les réseaux de traitement appropriés. Pour plus d'information, référez-vous à l'aide-mémoire de la collecte des déchets édité par Tours Métropole Val de Loire (disponible en mairie).

INAUGURATION DE LA SERRE

Samedi 8 octobre 2017, La Serre a été inaugurée en présence de Philippe Briand, Président de Tours Métropole Val de Loire, de Bertrand Ritouret, en ses qualités de Maire de Luynes et Vice-président de la métropole délégué à l'assainissement et à l'eau potable, des Conseillers départementaux, de nombreux Maires et Conseillers municipaux, de Présidents de communautés de communes, des représentants des associations et des professionnels luynois, du Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de nombreuses personnalités nationales du domaine de l'eau et de tous les professionnels qui ont pris part au projet. Une inauguration pendant laquelle les convives ont pu comprendre le cycle de traitement des eaux usées dans la station et constater l'efficacité du dispositif, qui ne disperse aucune mauvaise odeur alentour.

Lors de leur déambulation dans La Serre, les visiteurs ont eu le plaisir de découvrir, au milieu des plantes tropicales, un piton albinos de 3 mètres et des perroquets aras en liberté, près de leur dresseur. L'ambiance était vraiment tropicale ce jour-là et beaucoup ont réussi à vaincre leur peur du reptile en osant caresser voire porter le serpent sur leurs épaules. La société MSE-OTV a offert un beau buffet aux notes tropicales (punch, acras, etc.) aux invités tandis que la société Artelia a fait venir une association de samba avec ses musiciens et ses danseuses. Plus de 600 personnes ont participé à cette inauguration. Un grand chapiteau a été dressé pour l'occasion et le film de la construction était diffusé en boucle sur écran géant. Dans son discours empreint d'humour et de complicité amicale, Philippe Briand a fait part de sa satisfaction devant une telle réalisation (qu'il découvrait pour la première fois) considérant ce projet comme un exemple à renouveler au sein de la Métropole.

Tout l'après-midi, le grand public était invité à découvrir l'équipement et visiter l'intérieur de La Serre. Les visiteurs se sont succédés sans discontinuer jusque tard dans la soirée et tous ont pu profiter des visites commentées. Cette inauguration a été un vrai succès.

La Serre n'a pas désempli de l'après-midi avec plus de 500 visiteurs, venus découvrir le fonctionnement de l'équipement.

Des dresseurs d'oiseaux et de serpents accueillaient les visiteurs sous la verrière du bâtiment.

Philippe Briand et Bertrand Ritouret pendant la visite commentée de La Serre, avant les discours officiels

Le promontoire permet d'avoir une vue d'ensemble de La Serre. Il est accessible toute l'année via le parking.

Des panneaux d'information ont été installés partout dans le bâtiment pour expliquer le fonctionnement de La Serre.

Ici, sous la verrière, un panneau présente l'une des 25 variétés de plantes utilisées pour le traitement des eaux usées.

Le cortège officiel à coté du tamis (qui trie les plus grosses impuretés qui iront directement dans une poubelle avec les ordures ménagères).

Un très grand chapiteau a accueilli les centaines de personnes présentes pour assister aux discours officiels et visionner le film de présentation de La Serre.

Plus de 600 personnes ont fait le déplacement pour l'inauguration de La Serre.

Le discours de Philippe Briand, Président de la Métropole, emprunt de bons mots et de bienveillance, n'a pas manqué de faire sourire les nombreuses personnes présentes et de faire comprendre au public tout l'intérêt d'un tel projet.

Ambiance ensoleillée, tropicale et relaxante sur la terrasse qui mène à la verrière.

De petites plantes exotiques ont été offertes aux invités en souvenir de l'inauguration de La Serre.

RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA SERRE

Des micro-pieux ont été réalisés sous les fondations de La Serre pour la stabiliser compte tenu de son poids et de la nature du terrain.

Les bassins vétustes de l'ancienne station d'épuration *© Bertrand Carrière*

© Bertrand Carrière

Dès le début des travaux, une immense grue a été installée sur le chantier de La Serre.

Construction de la canalisation de rejet (soudage sur place)

© Cémaprod

© Bertrand Carrière

Mise en place de la canalisation de rejet dans le forage qui a été crée jusqu'à La Serre Elle a été tirée depuis la Loire vers la station d'épuration et un hors-bord puissant était chargé de la poussée pour la maintenir la plus droite possible contre le courant du fleuve.

© Bertrand Carrière

Un ferraillage important a été mis en place sur toute la hauteur des parois puis ces dernières ont été coulées avec la technique du béton banché (béton armé que l'on va venir couler entre deux supports verticaux, des coffres en métal appelés « banches ») par l'entreprise tourangelle Jerome BTP.

© Bertrand Carrière

© Bertrand Carrière

L'avancée des travaux a été spectaculaire ! Les murs de La Serre ont été montés en quelques semaines seulement.

À ce moment des travaux, l'ancienne station d'épuration côtoie encore la nouvelle, alors en construction. Une vision d'ensemble qui rend compte de l'incroyable fossé qui sépare les deux équipements.

© Cémaprod

© Bertrand Carrière

© Cémaprod

© Cémaprod

On voit apparaître peu à peu les multiples cuves qui composent les deux filières de traitement de La Serre ainsi que l'emplacement des futures plantations (coin supérieur droit).

© Cémaprod

Construction du bâtiment technique qui abritera les machines de traitement au premier étage (tamis, centrifugeuse, surpresseurs, armoire électrique, laboratoire, etc.) et recevoir les bennes de déchets au rez-de-chaussée. - © Bertrand Carrière

© Bertrand Carrière

À mi-chantier, on aperçoit déjà les bacs qui accueilleront les plantes et permettront de traiter les eaux usées de la commune.

© Bertrand Carrière

© Bertrand Carrière

La structure métallique supérieure de La Serre a été montée grâce à la grue et assemblée comme un jeu de construction.

© Bertrand Carrière

Les plus observateurs remarqueront que ce chantier a fait l'objet de beaucoup d'attention... © Bertrand Carrière

À gauche : La Serre terminée et dans l'attente d'exploitation, vue depuis l'ancienne station d'épuration

Ci-dessous : une fois La Serre mise en service, l'ancienne station a été détruite, dépolluée, les matériaux ont été triés et éliminés, et le béton broyé sur place pour servir de fondation au futur parking.

© Cémaprod

Les plantes ont rapidement pris leurs quartiers dans La Serre.

Une station météo permet d'actionner automatiquement les rideaux solaires, l'ouverture du toit de La Serre et l'arrosage des plantes par des brumisateurs.

© Cémaprod

Un soin tout particulier a été apporté à intégrer La Serre dans son environnement. Une volonté qui s'applique également à toutes les autres productions architecturales de Luynes, en raison du caractère remarquable du paysage naturel et du patrimoine bâti de la commune.

UN BUDGET 2018 CONTRAINT ET PRUDENT

Le budget 2018 de Luynes s'inscrit dans la lignée de ceux des précédentes années, avec un maintien des taux d'imposition et une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement des services municipaux.

Les coûts de fonctionnement de la mairie (charges de personnel, dépenses énergétiques, fournitures, etc.) diminuent d'année en année. En 2018, ils baissent de 5,11 % par rapport à 2017, pour s'établir à 4 825 763,72 €. La réduction des dépenses demandée aux services municipaux impose de rechercher la moindre source d'optimisation des opérations courantes, avec pour objectif une qualité constante du service rendu aux usagers. Ce travail se fait dans un contexte d'incertitude quant au maintien de certaines recettes de la commune (du fait, notamment, de l'exonération progressive de la taxe d'habitation voulue par le gouvernement). Une situation qu'il est devenu difficile d'anticiper étant donné le flou qui entoure la mise en place de plusieurs des réformes annoncées.

UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE DE 25 % PAR RAPPORT À 2017

L'objectif que la municipalité s'est fixé depuis des années de maîtriser ses dépenses de fonctionnement et de les diminuer afin de favoriser l'investissement apparaît d'autant plus justifié dans le contexte actuel. Cela permet d'affronter plus sereinement que d'autres cette période compliquée... mais c'est un exercice qui a ses limites. Depuis 2014, c'est 1 million d'euros de dotations qui a été supprimé pour la Mairie de Luynes et qu'il a fallu compenser sans recourir à un prélèvement supplémentaire sur les citoyens par le biais de l'impôt.

Bien que certaines recettes restent dans l'expectative, heureusement la situation de la dette de Luynes est saine avec une durée maximum limitée à 15 ans et un taux fixe moyen de 2,38 % par an (5 157 824,22 € dont 93 % à taux fixe). Le désendettement de la commune se poursuit, assurant à Luynes une capacité d'autofinancement en augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. La volonté municipale est de diminuer le montant de la dette sans pour autant se priver du recours à l'emprunt en cette période où l'argent « ne coûte pas cher » (le dernier prêt a été souscrit à 1,28%) et où il est essentiel pour pouvoir continuer à financer des investissements nécessaires. Il s'agit en tout cas d'emprunter moins chaque année que le montant de la dette remboursé annuellement en capital, de façon à augmenter la capacité d'autofinancement de la commune et de se réserver la possibilité de mobiliser le moment venu, pour un gros projet, un emprunt conséquent. Agir ainsi, c'est préserver l'avenir. La gestion sérieuse des dépenses de fonctionnement assure à la mairie de pouvoir recourir à l'emprunt à des taux préférentiels pour financer des projets qui améliorent la qualité de ses services et de ses infrastructures.

Répartition des dépenses de fonctionnement de la mairie :
(sur 100 € dépensés, chiffres arrêtés au 31/12/2017)

51,84 €	Personnel municipal
4,64 €	Subventions et participations (associations, SDIS, etc.)
10,40 €	Capacité d'auto-financement
30,68 €	Autres (fournitures, fluides, etc.)
2,44 €	Frais financiers (intérêts des emprunts)

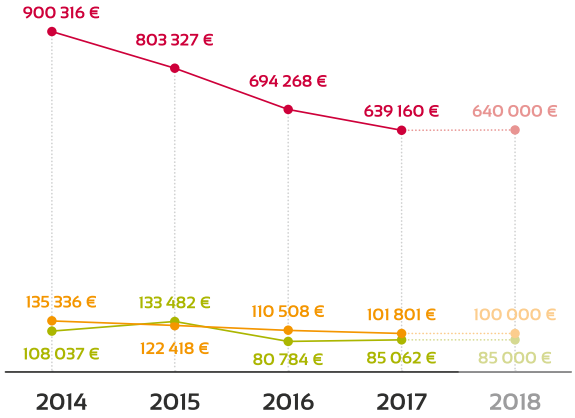

Les dotations de l'État :

- *Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)*
- *Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.)*
- *Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.)*

Les chiffres 2018 sont des projections.

DEPUIS 2014, C'EST 1 MILLION D'EUROS DE DOTATIONS QUI A ÉTÉ SUPPRIMÉ POUR LA MAIRIE.

Le 1er janvier 2017, 14 agents municipaux ont été transférés à Tours Métropole Val de Loire (mais gardent un pourcentage de leur activité à la mairie). Cela a eu pour effet de réduire l'attribution de compensation que la Métropole verse chaque année à Luynes à hauteur des dépenses salariales de ces agents. De façon plus générale, l'année 2017 a été celle de l'adaptation du budget de Luynes au passage du territoire d'un statut de communauté d'agglomération à celui de métropole. La contractualisation avec l'État, qui contraint la Métropole à contenir ses dépenses réelles de fonctionnement à 1,2 % par an (sans quoi une pénalité de 75 % sera appliquée au montant du dépassement budgétaire - cf. article page 9 de Tours Métropole le mag n°63) a une influence négative sur le budget de la Métropole et par répercussion, sur celui de Luynes. En effet, alors qu'il était initialement prévu une augmentation de la dotation de compensation reversée à Luynes par la Métropole, il a été décidé de la figer et des fonds de concours spécifiques ont purement et simplement été supprimés. C'est ainsi, à titre d'exemple, que 4 000 € de fonds de concours pour les illuminations de Noël ne seront pas versés à la collectivité.

Les orientations budgétaires 2018 de la Mairie de Luynes ont été établies avec précaution, en tenant compte du caractère incertain de certaines recettes et en anticipant au plus juste et avec réalisme les dépenses de fonctionnement et l'investissement. Nul doute que les budgets à venir seront de plus en plus fastidieux à dessiner... mais la municipalité saura s'adapter afin que Luynes continue de s'embellir et d'améliorer son cadre de vie pour tous.

LUYNES COMMERÇANTE

On connaît tous le bon pain chaud de la boulangerie Bertin, les délicieuses viennoiseries de la boulangerie Chalon, les belles pièces de viande de Carré Rouge (qui a récemment changé de locaux pour s'installer de l'autre côté de la rue Paul-Louis Courier) ou encore les excellentes pizzas d'Il Sogno... mais vous êtes-vous déjà arrêté acheter une bûche de chèvre à votre nouvelle fromagerie ou prendre un café à L'Imprévu ?

En fin d'année, Luynes accueillait un tout nouveau commerce : La Passion du Fromage. Installée dans les anciens locaux de Carré Rouge – entièrement restaurés pour l'occasion –, la boutique vous propose une centaine de variétés de fromages, du Bleu des Basques au Camembert de Normandie en passant par la traditionnelle mozzarella italienne tressée au lait de bufflonne et plusieurs sortes de Tommes du Berry (ndlr : la déclinaison à la truffe noire est incomparable). Vous y trouverez forcément votre bonheur ! D'autant plus que yaourts artisanaux, crème fraîche, beurre et autres gâteaux de fromage blanc viennent compléter cette large gamme de produits de qualité.

DE NOUVEAUX COMMERCES OUVRIRONT BIENTÔT...

Plus récemment, L'Imprévu a ouvert ses portes à l'entrée de la rue Léon Gambetta. Un bar chaleureux où il fait bon prendre le temps de boire un café en terrasse au petit matin ou partager les grands évènements sportifs en direct.

Deux nouvelles enseignes et des commerces qui évoluent, comme c'est le cas du salon de coiffure ID D'ARTIST récemment modernisé, ou encore de la boutique Aux 3 petits moutons dont l'éventail des produits s'est étoffé pour accueillir de beaux vêtements en tailles adultes et des accessoires de mode pour tous les goûts. L'Antada, notre fleuriste, adapte aussi son offre de services en proposant à sa clientèle de retirer ses colis postaux et les paniers de fruits et légumes biologiques commandés chez Biolinet ou Les Jardins de Contrat. L'Hostellerie du Château et sa cuisine traditionnelle faite maison vous accueille 6 jours sur 7 et le mercredi vous pourrez déguster sa fameuse tête de veau (il est prudent de réserver). Pour un moment plus gastronomique, Le XII – dont la réputation n'a de cesse de s'étendre – vous régalera grâce au talent de son chef Yohann Bourdais. Optic 2000 et son très grand choix de montures vous offre le même service qu'à Tours mais à seulement quelques minutes de chez vous et le salon de coiffure Défini'Tifs contribue au dynamisme économique du bourg. Avec E.D.L. (place des Douves), nous avons la chance de disposer d'un des derniers réparateurs dépanneurs d'électronique qui saura sauver au meilleur coût votre électroménager que d'autres vous auraient proposé de simplement jeter. Notons enfin le transfert de l'institut de beauté Opaline au 12 rue des Colombiers.

Tous ces commerces de proximité du centre-ville sont un luxe dont il faut profiter pour que ces établissements gardent leurs portes ouvertes et fassent vivre Luynes. Ils sont un complément indispensable aux commerces de la zone commerciale du Chapelet, dont la qualité est également à vanter.

Au mois de février 2013, une partie du Parc des Varennes était recouverte d'eau en raison des fortes précipitations qui ont provoqué la montée du niveau de la Loire. L'eau était alors apparue par capillarité.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

Depuis quelques années, les politiques de gestion et de prévention des risques naturels ont fondamentalement changé. Face au constat d'une impossible éviction des risques sur un territoire, il importe dorénavant d'accepter de vivre avec ces risques et de mener des actions de sauvegarde pour limiter leurs conséquences. C'est dans ce schéma de pensée que s'inscrit le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

Le P.C.S. a une double finalité. D'une part, il organise la réponse communale en cas d'aléa majeur, qu'il s'agisse des mesures de sauvegarde et de protection de la population ou du recensement des moyens logistiques dont dispose la ville. D'autre part, le P.C.S. est un moment de réflexion et de prise de conscience quant aux caractéristiques naturelles du territoire et les risques qu'elles génèrent. Il ne faut pas oublier que parler de risques, c'est tenir un discours sur des aléas. Ainsi, il se peut que vous n'ayez et n'aurez jamais à faire face à l'un des aléas suivants. Ceci n'est pourtant pas synonyme d'absence de risque. Le principe de précaution étant déterminant pour les actions de sauvegarde communale, il se peut également que des mesures préventives ne soient suivies d'aucun incident : mais mieux vaut prévenir que guérir.

> UN EFFONDREMENT DE CAVITÉ NE S'ANTICIPE QUE DIFFICILEMENT.

À Luynes, on compte 3 risques principaux :
- Le risque de mouvement de terrain en abord de coteau
- Le risque de mouvement de terrain par retrait/gonflement d'argile
- Le risque inondation

Le risque de mouvement de terrain en abord de coteau
Le coteau est un élément emblématique du paysage de la ville et l'habitat troglodytique y est implanté de manière ancienne. La culture du risque est encore présente dans ces espaces où, de temps à autre, un éboulis vient rappeler que la roche est tendre et que faute d'entretien spécifique, le coteau s'abîme.

Un effondrement de cavité ne s'anticipe que difficilement. Quelques signes avant-coureurs permettent néanmoins d'évacuer à temps une zone de péril comme des fissures nouvelles et rapidement apparues, des chutes de poussière fournies et localisées, de petits gravats ou de parties de la paroi. Si vous remarquez l'un des éléments de cette liste, il est dans votre intérêt d'évacuer la zone.

Le Syndicat intercommunal Cavités 37 est votre interlocuteur privilégié pour toute question, tout diagnostic ou toute intervention sur vos biens troglodytes (caves annexes et habitations).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITÉS 37 : 02 47 28 86 47

cavites.37@orange.fr - cavites37.com

Le syndicat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. En cas de besoin et en dehors de ces horaires, appelez Alexandre Philippe, Ingénieur Géotechnicien au 06 85 06 86 75.

Le risque par retrait/gonflement d'argile
Une partie des sols du plateau nord de la ville est constituée de couches argileuses. Elles ont la particularité de changer de volume en fonction des conditions météorologiques. De manière similaire à des éponges, elles gonflent suite aux fortes pluies et se rétractent suite aux périodes de sécheresse prolongée. Ces mouvements ne sont visibles que par

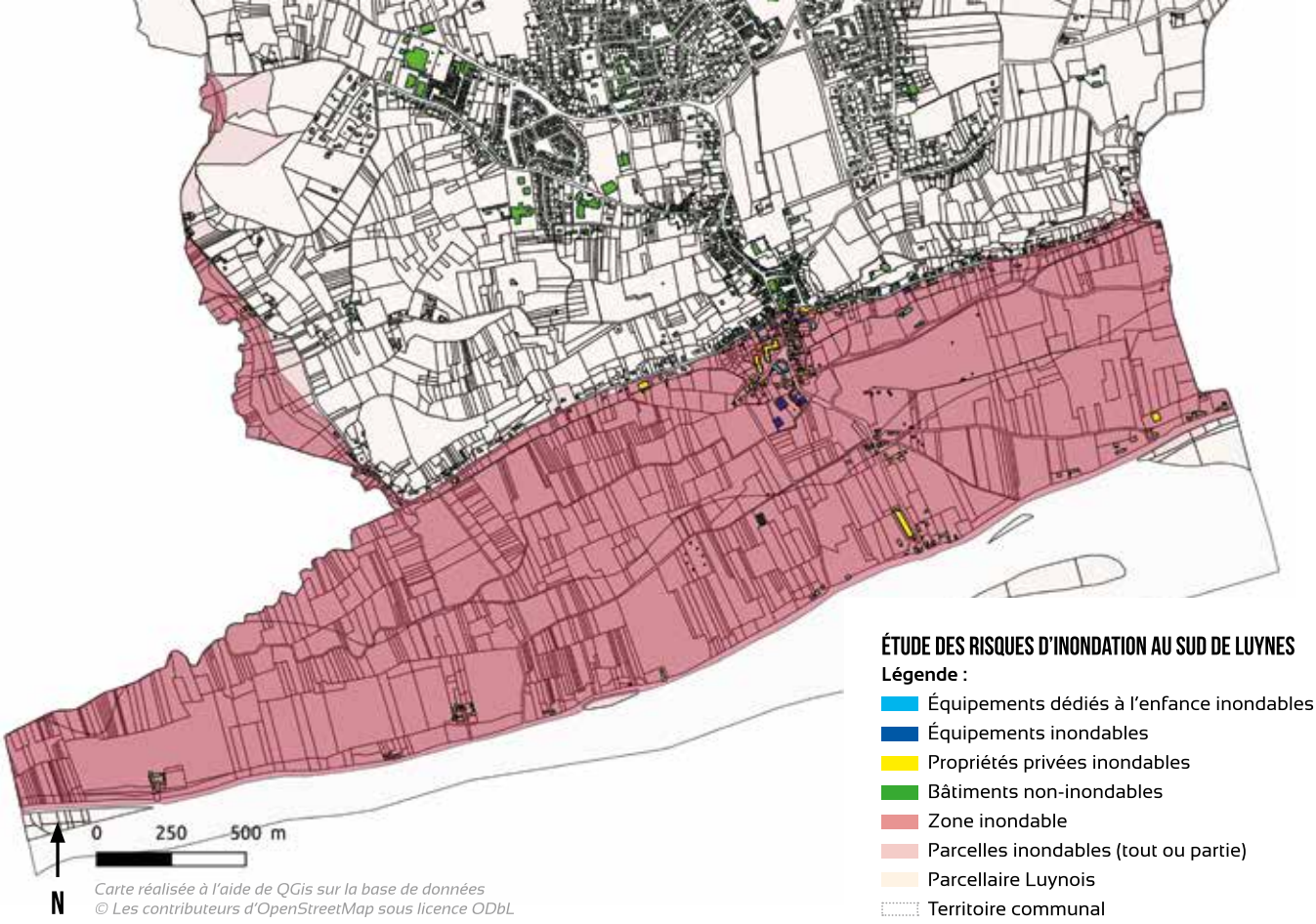

ÉTUDE DES RISQUES D'INONDATION AU SUD DE LUYNES

Légende :

- Équipements dédiés à l'enfance inondables
- Équipements inondables
- Propriétés privées inondables
- Bâtiments non-inondables
- Zone inondable
- Parcelles inondables (tout ou partie)
- Parcellaire Luynois
- Territoire communal

leurs conséquences, qui ne se révèlent parfois que plusieurs semaines après des périodes de sécheresse. Leurs conséquences peuvent par ailleurs même se faire ressentir hors des zones argileuses.

Les dégâts causés par les retraits/gonflements d'argile sont d'ampleur variable. La plupart du temps, il s'agit de fissures importantes sur les sols ou les murs, de descellement de dalles en extérieur et de désaxement des huisseries (qui entraînent des problèmes d'ouverture et de fermeture).

Une fois par an, le Maire transmet à la Préfecture un dossier des demandes de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Ainsi, si de tels dégâts surviennent chez vous, vous pourrez adresser un courrier de demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle au Service Urbanisme de la mairie (avec photographies), idéalement dans une période située entre octobre et décembre afin que le dossier de demande de reconnaissance puisse être le plus complet possible avant son envoi en début d'année civile.

DES PROCÉDURES D'ÉVACUATION PRÉVENTIVE DES POPULATIONS EXPOSÉES SONT ÉLABORÉES.

Le risque inondation

On peut encore apercevoir dans Tours et ses environs des repères témoignant des trois grandes crues du XIX^{e} siècle (1846, 1856 et 1866). Suite à ces événements violents, la décision avait été prise de rehausser et renforcer les levées autour de la Loire, leur donnant leur forme actuelle. Si cet ouvrage a bel et bien pour effet de diminuer la vulnérabilité de la ville aux débordements de la Loire, le risque inondation n'a pas pour autant disparu.

La conjonction rare d'évènements météorologiques particuliers est à l'origine des crues majeures de la Loire. De nos jours, il est possible d'identifier les facteurs de crue en amont : l'organisme Vigicrue (vigicrues.gouv.fr) assure la surveillance et l'information sur l'état des cours d'eau. Si toutes les conditions d'une crue majeure étaient réunies, la position de Luynes en aval de la Loire lui permettrait d'anticiper l'arrivée des eaux jusqu'à 48 heures à l'avance.

Dans le cadre de la révision du P.C.S., des procédures d'évacuation préventive sont élaborées. Pour anticiper aux mieux les besoins de chacun, la ville remercie les habitants de la zone inondable de bien vouloir retourner le formulaire qui a été distribué dans leur boîte aux lettres (par courrier, dépôt en mairie ou envoi à pcs@luynes.fr).

Ces mesures de prévention répondent au principe de précaution. Ainsi, si l'alerte venait un jour à être donnée, elle ne serait pas nécessairement suivie d'un sinistre majeur. Pour autant, afin d'assurer la sûreté de chacun, il convient de prendre au sérieux toute alerte.

LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS !

L'élaboration du P.C.S. nécessite un effort de recensement des ressources matérielles et humaines de la commune.

Si vous êtes propriétaires d'éléments de logistique que vous pensez utiles à la gestion d'un des aléas de la commune (groupe électrogène, camion, barque, etc.), n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Urbanisme en envoyant un message à pcs@luynes.fr.

La ville invite également tout citoyen de la commune souhaitant s'impliquer dans l'assistance aux populations touchées à se faire connaître via cette même adresse. Les professionnels de la santé volontaires sont également invités à se faire connaître.

Avant la signature du contrat territorial, les élus du syndicat ont pu découvrir les résultats de l'action menée à l'Île Buda, sur un terrain alors en proie aux fortes précipitations des jours précédant la visite.

© Catherine Aublé

UN CONTRAT TERRITORIAL D'1 M € POUR LA BRESME

Lundi 5 février 2018, Bertrand Ritouret, Président du Syndicat de la Bresme, et ses partenaires institutionnels ont officiellement lancé un programme de restauration des cours d'eau du territoire.

Courant sur 5 années, le contrat territorial signé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et le Syndicat de la Bresme et de ses affluents, a pour objectif de restaurer le bon état écologique des 83 kilomètres de cours d'eau de la Bresme sur les 151 km² du bassin. Le coût prévisionnel de ce programme est de 959 838 € et est financé à plus de 80 % par les partenaires du syndicat : 45 % est destiné à la restauration du lit de la rivière, 22 % à sa continuité et 9 % à la remise en état de la végétation.

Il n'aura fallu que quelques années à l'homme – entre 1960 et 1995 – pour dégrader la dynamique fluviale et la vie aquatique des cours d'eau. À cette période, seuls la mise en culture des fonds de vallée dans le cadre de l'essor du modèle agricole intensif, le curage et le recalibrage des rivières comptaient. La Bresme n'y a malheureusement pas échappé et son lit a été considérablement élargi, diminuant ainsi d'autant son débit et favorisant son envasement. Après une phase d'enquête publique, ce contrat entre désormais dans sa phase opérationnelle pour restaurer le lit et les berges de la Bresme, assurer la continuité écologique des milieux aquatiques et entretenir les écosystèmes de la rivière. Les premiers travaux réalisés sur l'Île Buda à Saint-Étienne-de-Chigny sont encourageants mais il va falloir faire preuve de patience pour retrouver notre rivière telle qu'elle existait il y a 50 ans.

COLLECTE DES DÉCHETS

Chaque année, Tours Métropole Val de Loire édite un aide-mémoire de la collecte des déchets pour chacune des 22 communes du territoire. Vous y trouverez toutes les informations sur les collectes, le recyclage, les déchèteries, etc. Ce document est disponible en mairie sur simple demande.

Plus d'information sur tours-metropole.fr

DÉSHERBER DEVANT CHEZ SOI...

Entretenir tous les espaces verts de la commune, tondre les pelouses des parcs, arracher les plantes fanées devant les bâtiments publics... est un travail fastidieux pour les agents du Service Parcs et Jardins du Centre Technique Municipal. Une tâche qui s'est complexifiée avec la mise en place de nouvelles mesures de restriction de l'utilisation des produits phytosanitaires dès le 1er janvier 2017. Le désherbage des trottoirs devant les habitations est en revanche une tâche qui incombe aux propriétaires.

Comme on déblaie devant chez soi après une chute de neige, l'arrachage des mauvaises herbes du trottoir doit être réalisé individuellement. En effet, la zone qui va du mur de la propriété au caniveau est sous la responsabilité de l'habitant et son entretien individuel participe à la valorisation des maisons et du quartier.

UN TROTTOIR POUR LA RUE DU GRAND VERGER

La rue du Grand Verger est avant tout une route départementale (la D6) et surtout un axe traversant de Luynes qui est emprunté par des milliers de voitures chaque jour et de nombreux camions qui desservent la zone industrielle Les Pins. Cette zone s'est développée au fil des ans et si on ne peut que s'en réjouir pour l'économie de notre Métropole et pour l'emploi qu'elle crée, les nuisances dues à la circulation des poids lourds ont augmenté. L'habitat s'est peu à peu développé lui aussi le long de cette voirie et de plus en plus de piétons cheminaient sur l'accotement sans aucune sécurité, les trottoirs s'arrêtant au niveau de la rue Pierre de Ronsard. La municipalité s'était engagée à réaliser un aménagement tout en sachant que la solution ne serait pas simple à trouver compte tenu de la configuration des lieux mais aussi de la faible emprise à disposition.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 240 434 €

Il a fallu installer des buses afin d'enfouir le réseau pluvial qui passe désormais sous le trottoir et qui remplace l'ancien fossé. La volonté a été aussi de marquer ce trottoir par des bordures hautes plus difficilement franchissables par les véhicules et d'une couleur plus claire que la route afin de bien le différencier. Il a été réalisé en bitume hydro-décapé (comme pour les rues Léon Gambetta et Joseph Thierry, devant la médiathèque) et donnera au fil du temps l'impression d'un chemin de terre. Un des autres avantages de réaliser des trottoirs plus clairs que la route réside dans le fait que cela créé une impression d'étroitesse de la voirie qui invite inconsciemment les conducteurs à ralentir. Certains sont d'ailleurs persuadés que la largeur de chaussée a été réduite alors que cela n'est pourtant pas le cas. Enfin, des haies ont été plantées pour embellir ce cheminement mais aussi pour créer un peu plus de distance entre les véhicules et les piétons.

Un sas a été réalisé au niveau du carrefour pour le sécuriser dans la mesure du possible et empêcher deux véhicules de se croiser. Des potelets ont aussi été posés le long du trottoir pour lui garantir sa vocation première dédiée à la circulation des piétons et empêcher le stationnement de véhicules qui contraindrait ces mêmes piétons à affronter la dangerosité de la route (rappelons que le stationnement sur un trottoir est passible de 135 € d'amende et peut engager votre responsabilité pénale et civile en cas d'accident).

Ces travaux d'une longueur d'environ 700 mètres ont coûté 240 434 €, soit la quasi-totalité du budget annuel affecté à la voirie, sous la gestion d'Éric Verhille, Adjoint à l'aménagement.

Les trottoirs ont été aménagés pour la circulation des piétons. Des potelets et des haies ont été installés à des endroits stratégiques de la voie.

L'HÔTEL DE VILLE RÉAMÉNAGÉ

Depuis 2012, l'hôtel de ville fait l'objet de travaux importants dans le but de s'adapter à l'évolution des services de la mairie et de répondre aux besoins de la population. Des projets d'agrandissement avaient déjà été envisagés avant 2008 mais une meilleure utilisation de l'espace et une refonte complète des locaux ont permis de trouver des solutions avec l'existant. Cela a permis de garder le charme de la mairie sans la dénaturer par des extensions plus ou moins bien réussies et de remettre en valeur les parties nobles qui faisaient son cachet et qui avaient été masquées dans les années 70.

> UNE PARTIE DES TRAVAUX A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LES AGENTS DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL.

Les combles du bâtiment ont été les premiers à bénéficier de ce plan d'aménagement en plusieurs étapes. Ils servaient jusque là de grenier où s'entassaient pêle-mêle archives, objets de valeur, cartons et déchets divers... Une grande salle de réunion, deux bureaux (l'un pour le Service des Ressources Humaines, l'autre pour le Service des Finances) et des sanitaires ont été créés. Ces travaux ont été l'occasion d'isoler cette partie de l'édifice qui n'avait jusqu'alors jamais été aménagée et provoquait par ailleurs une déperdition thermique importante. Ensuite, le premier étage et le rez-de-chaussée ont bénéficié de travaux de rénovation.

Au premier étage, le bureau du Maire a pris place dans l'ancienne salle des mariages, inadaptée pour la célébration de toutes les unions au regard de la réglementation en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (P.M.R.) aux établissements recevant du public (E.R.P.). Le bureau laissé libre héberge désormais le Secrétariat du Maire, face à celui de la Direction Générale des Services municipaux. Ces trois espaces ont été remis au goût du jour : les moquettes murales et les anciens revêtements de sol des années 70 ont été retirés, et le très beau parquet d'origine a été entièrement poncé et vernis. Les salles d'archives et les sanitaires ont également été restaurés, pour partie par le Service Bâtiment du Centre Technique Municipal.

C'est au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville que les travaux sont les plus visibles pour le public, avec le transfert de l'accueil dans la partie ouest du bâtiment. Quand la question de l'accès des personnes à mobilité réduite à l'accueil s'est posé, il a en effet été choisi de ne pas aménager l'entrée côté est – dans la mesure où celle-ci ouvre directement sur la rue du Docteur Caillet – mais d'aménager la partie ouest de telle sorte qu'elle soit adaptée à tous. Ainsi, l'accueil du public se fait désormais via la petite place de la rue de la Fontaine. Un salon d'accueil y a été aménagé, avec l'installation d'un téléviseur (offert par l'entreprise luynoise GMS) et d'un lustre créé spécifiquement pour l'hôtel de ville. L'autre partie du rez-de-chaussée est désormais découpée en 4 bureaux, dont un est mis à disposition pour les permanences de la Maison Départementale de la Solidarité (M.D.S.) et celles du Trésor Public. Une salle de pause a également été aménagée pour permettre aux agents de déjeuner sur place.

Tous ces travaux ont eu pour objectif constant d'améliorer le service public rendu et de proposer un meilleur environnement de travail aux agents municipaux. Ils étaient devenus indispensables, les précédents travaux ayant été réalisés il y a 35 ans.

L'ancienne porte a été remplacée pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'accéder à l'accueil de l'hôtel de ville. Les armoiries ont été conservées et l'imposte supérieur de la nouvelle porte recevra bientôt un vitrail aux couleurs de Luynes.

Le mobilier du rez-de-chaussée a été réutilisé après les travaux et les beaux poteaux en fer travaillés qui étaient précédemment cachés ont été mis en valeur et repeints dans leur teinte d'origine.

Des cloisons ont été installées pour créer de nouveaux bureaux en lieu et place de l'ancien accueil.

De la toile de rénovation a été posée sur les murs qui le nécessitaient.

Tous les plafonds, abîmés et dépareillés sur tout le rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, ont été refaits.

Le lustre suspendu dans le hall a été réalisé sur-mesure par un artisan verrier français.

De grands placards ont été installés dans l'ancien bureau du Maire, qui héberge désormais son secrétariat.

Les moquettes tâchées des années 80 et les revêtements muraux poussiéreux et hors d'âge du premier étage ont été remplacés.

ENLÈVEMENT DES TAGS

Au-delà du fait qu'ils dénaturent et dégradent les façades des bâtiments et le mobilier urbain, les graffitis ont un coût pour la collectivité. Ils ont fait l'objet d'une grande opération de nettoyage, avec l'aide des équipes techniques de Tours Métropole Val de Loire.

D'abord, un granulat noir très fin est projeté sur la surface à traiter pour retirer les pigments de peinture ; ensuite le mur est lessivé avec une eau à 70°C. Les graffitis récalcitrants sont effacés avec un produit chimique spécial et/ou grattés à la main puis les surfaces sont remises en état.

Si les coûts ont été minimisés grâce aux services de la Métropole, cette opération d'enlèvement des tags n'est pas gratuite et aura nécessité de la ville une participation de 1 427,53 € pour 3 jours d'intervention. Les auteurs – quand ils sont identifiés – sont systématiquement poursuivis.

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE ALBERT CAMUS

Fruits du travail appliqué des élèves du BAC PRO Technicien menuisier agenceur du Lycée Thérèse Planiol de Loches, trois superbes bancs circulaires en bois ont été installés dans la cour de l'école Albert Camus. Ces beaux ouvrages ont été réalisés de A à Z par les élèves, avec un bois non-traité et à partir de croquis préliminaires qui leur ont été fournis par l'école. Une réalisation de qualité qui pallie l'absence de bancs dans la cour de récréation.

SUITE DES TRAVAUX À LA RUCHE D'ERNEST

Depuis 2016, La Ruche d'Ernest fait l'objet d'un programme de renouvellement de l'intégralité de ses huisseries. Les menuiseries d'origine posées lors de la construction de l'établissement dans les années 80 étaient en très mauvais état, occasionnant notamment une importante déperdition de chaleur en hiver. Après avoir fait remplacer plusieurs portes-fenêtres en 2017, la mairie a fait changer les huisseries restantes en 2018. L'installation d'une nouvelle porte d'entrée a été l'occasion de sécuriser l'accès à la structure avec un mécanisme à fermeture électrique.

BAC À SABLE : 2 400 €

Un bac à sable conforme aux nouvelles normes sanitaires (obligation de recouvrir les bacs lorsqu'ils ne sont pas utilisés) a aussi été posé.

LA MAIRIE ENTRETIENT SES LOGEMENTS

Le bâtiment de l'office de tourisme, en entrée de ville, est la propriété de la Mairie de Luynes. Son rez-de-chaussée est mis à disposition de Tours Métropole Val de Loire chaque année, du 1er avril au 30 septembre, pour permettre l'ouverture de l'office pendant la saison touristique. Le premier étage, lui, fait partie du parc des logements sociaux de la commune. Cette année, la ville en a fait changer toutes les huisseries. Elles étaient vétustes, équipées de simple vitrage et ne répondaient plus aux contraintes énergétiques actuelles. Les nouvelles fenêtres, de qualité, parfaitement étanches et hermétiques, permettent d'assurer un meilleur confort thermique, de réduire le coût du chauffage du logement et ainsi de protéger l'environnement.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 24 500 €

POINT-À-TEMPS

Les chaussées de quelques-unes des routes secondaires les plus empruntées de Luynes sont dégradées, à cause des intempéries et du grand nombre de véhicules qui les empruntent quotidiennement. Il faut rappeler qu'il s'agit souvent d'anciens chemins de campagne non-adaptés à l'usage intensif moderne. Le goudron est fissuré, enfoncé par endroits et le bitume subit des infiltrations qui fragilisent sa structure. Le Service Voirie du Centre Technique Municipal a entrepris la réparation de ces voies en utilisant la technique du point-à-temps. Elle consiste à projeter au sol, aux seuls endroits qui le nécessitent, une émulsion bitumeuse chaude sur laquelle sont ensuite répandus des gravillons de petit calibre. La surface est ensuite rendue étanche au passage d'un rouleau compresseur.

Cette technique de remise en état de la chaussée ne peut s'appliquer que sur de petites portions de route (une chaussée trop abîmée nécessitera le remplacement intégral de son tapis). Elle est très efficace et il est normal et nécessaire d'y trouver une présence importante de gravillons dans un premier temps. Après les travaux, la vigilance des conducteurs est de mise : des gravillons sont inévitablement rejetés des amas, pouvant entraîner des glissements sur la route. C'est la raison pour laquelle les rues qui ont bénéficié de ces opérations sont encadrées par des panneaux « projection de gravillons ». Il convient alors d'y rouler à vitesse modérée. La route de Panchien a notamment fait l'objet d'une action de réparation grâce au point-à-temps.

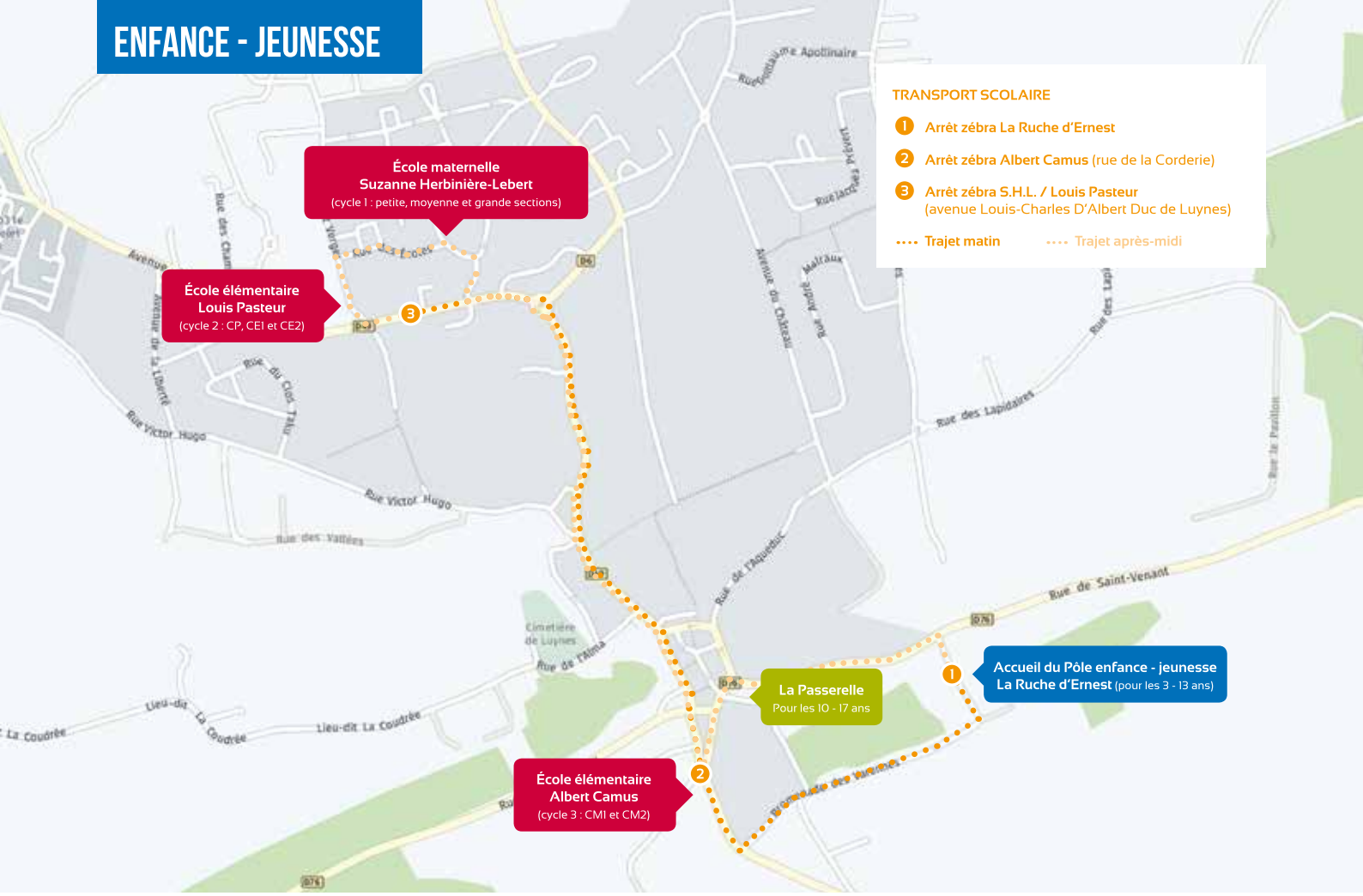

NOUVELLE ORGANISATION DES ÉCOLES PUBLIQUES

En 2017, l'Éducation Nationale a alerté la municipalité sur la baisse annoncée du nombre d'élèves dans les classes pour les prochaines années scolaires et a suggéré de repenser le fonctionnement des écoles publiques de Luynes, pour éviter la fermeture de plusieurs classes. En effet, à nombre d'élèves égal, un regroupement de classes et d'écoles mettait à l'abri de ces fermetures compte tenu des critères d'appréciation fixés par le Ministère. Il aurait été irresponsable de ne pas réagir et de courir un tel risque d'autant que cette évolution avait aussi pour but d'améliorer les conditions de l'enseignement. Après concertation avec les associations de parents d'élèves, les enseignants et l'Éducation Nationale, une nouvelle organisation a été établie.

> DES TRAVAUX ONT ÉTÉ EFFECTUÉS DANS LES ÉCOLES POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ENFANTS.

À partir du mois de septembre 2018, les classes de maternelle (cycle 1) seront regroupées dans les locaux de l'école Suzanne Herbinière-Lebert et les classes de CP, CE1 et CE2 (cycle 2) dans ceux de l'école Louis Pasteur. Les classes de CM1 et CM2 (cycle 3) seront, elles, à l'école Albert Camus. Cette nouvelle organisation des groupes scolaires permet une transition douce de la maternelle à l'école élémentaire. Le passage du CE2 au CM1 marque l'entrée des enfants dans une phase plus autonome, dans un nouvel établissement, proche de La Passerelle et de la médiathèque.

Le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et la suppression des temps d'activités péri-scolaires (TAP) facultatifs ont aussi été validés par les représentants des instances éducatives après un vote favorable des conseils d'écoles. Les élèves qui ne rentrent pas chez eux après l'école pourront être accueillis à La Ruche d'Ernest pour les enfants de 3 à 13 ans et à La Passerelle pour ceux de 10 ans à partir du CM2.

D'importants travaux ont été réalisés dans les écoles Suzanne Herbinière-Lebert et Albert Camus pour améliorer l'accueil des enfants, pour un coût global de 140 000 €. Les services de l'enfance proposés par la mairie évoluent également pour répondre au changement d'organisation des écoles. Dès septembre, le Pôle enfance - jeunesse pourra accueillir les enfants le mercredi toute la journée et un service de transport scolaire sera mis en place lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin et l'après-midi. Le matin, il permettra aux enfants habitant dans le centre-bourg d'être accompagnés aux écoles Suzanne Herbinière-Lebert et Louis Pasteur, et ceux qui habitent au nord de Luynes d'être emmenés à l'école Albert Camus. L'après-midi, le trajet retour permettra de raccompagner les enfants à l'un des trois arrêts de bus proposés.

Ces évolutions ont été nécessaires pour garantir la pérennité des services de l'enfance et de la jeunesse de la mairie et pour que la nouvelle année scolaire se déroule dans les meilleures conditions possibles.

CHEZ LES P'TITS LOUPS

Jeudi 5 avril 2018, les enfants et l'équipe pédagogique des P'tits Loups ont revêtu leurs plus beaux déguisements pour fêter le carnaval. Une journée pleine de bonne humeur, partagée entre la danse et des temps de jeu.

Astrid, psychomotricienne, intervient depuis le mois de janvier chez Les P'tits Loups. Elle accompagne les enfants dans leur développement en leur proposant des ateliers d'exploration (parcours, balles sensorielles, etc.). Des exercices créés pour que chaque enfant puisse découvrir ses capacités en s'amusant en compagnie des professionnelles de la structure.

Vendredi 22 décembre 2017, Les P'tits Loups et leurs parents ont assisté au spectacle poétique Boucle d'O. Avant la représentation, Florence et Florian, les comédiens des compagnies du Porte-Voix et À Tous Vents ont proposé un temps de rencontre musicale avec les familles et l'équipe pédagogique, dans les locaux de la structure. Chacun a pu essayer les instruments et les objets sonores apportés par les artistes.

Puis, tout ce petit monde s'est retrouvé à La Grange pour découvrir Boucle d'O, un joli poème musical et sonore décliné à partir de la lettre « O ». Un éveil musical qui a laissé rêveurs les enfants et permis aux parents de passer un temps précieux avec leurs bambins. Après la représentation, l'équipe des P'tits Loups a offert un goûter aux familles et partagé avec elles un moment convivial.

L'ANNÉE DU RAM

Le RAM, vous connaissez ? Le Relais Assistants Maternels de Fondettes, Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny, un réseau de professionnels indépendants qui gardent vos jeunes enfants à leur domicile. Tout au long de l'année, les assistants maternels organisent des animations et des sorties pour accompagner le développement des enfants et les éveiller à leur environnement.

En décembre 2017, tous les enfants ont ainsi pu découvrir le Cirque Georget. Et vendredi 22 juin, La Grange les a accueilli pour la présentation du livre géant « Au fil des mots », réalisé par les enfants et les assistants maternels. Un spectacle pendant lequel les enfants ont chanté et animé les comptines du livre. La soirée s'est terminée par la visite de l'exposition des chefs d'œuvre des enfants et le partage d'un verre de l'amitié.

Vendredi 29 juin, La Ferme Bus'onnière s'est invitée dans le jardin des P'tits Loups et les enfants, accompagnés des assistants maternels, ont pu déambuler au milieu des lapins, des canetons, des chèvres et autres petits animaux à poils et à plumes. Enfin, vendredi 6 juillet, tous les enfants et les assistants maternels se sont retrouvés au Parc Jeanne-Marie de Maillé pour partager un pique-nique ensoleillé. Un temps de détente et d'amusement pour bien commencer l'été.

DES PIÉTONS EN BONNE VOIE

Mercredi 13 juin à la salle des fêtes, les enfants des classes de CE2 des écoles Albert Camus et Louis Pasteur ont reçu un précieux sésame des mains du Major Savin* et du Gendarme Julien : **le permis piéton.** Lancé en 2006, le permis piéton est un programme national parrainé par la Sécurité Routière. Il a pour objectif d'engager les enfants dans une démarche respectueuse des règles de précaution aux abords des routes. C'est une première grande étape dans leur parcours citoyen ! Mais avant qu'il ne leur soit décerné, les enfants ont dû assister à une intervention d'un gendarme en classe, présentant les risques liés à la circulation des piétons. Puis, plusieurs sessions de formation et un test ont été menés par les instituteurs pour responsabiliser les enfants, leur faire comprendre les dangers de la route et essayer de faire en sorte qu'ils puissent les anticiper. Une fois leur permis piéton en poche, les élèves sont retournés en classe... à pied bien sûr.

**Profitons de cet article pour souhaiter une belle retraite au Major Savin qui a quitté ses fonctions à la Gendarmerie de Luynes vendredi 15 juin dernier.*

COCKTAIL DES ÉCOLES

Chaque année, au début des vacances d'été, le corps enseignant, tous les agents municipaux qui travaillent en lien avec l'enfance et les élus se réunissent pour un moment convivial qui vient clore un nouveau chapitre des écoles publiques de Luynes.

L'occasion de faire un point sur l'année passée, les changements à venir, valoriser l'investissement de tous les personnels et mettre en avant les enseignants et les agents qui partent des structures. Cette année, 5 femmes ont quitté leurs fonctions : Madame Nieto, Directrice de l'école maternelle Suzanne Herbinière-Lebert, Mesdames Baudoire et Marion, respectivement institutrices des classes de CP et CE2/CM1 de l'école élémentaire Albert Camus, Madame Hoover qui s'en va de l'école Louis Pasteur après 25 ans de service, et Madame Stanzione, qui animait les TAP et proposait des séances de contes aux enfants. Bonne continuation à chacune d'elles !

LE DÉFI DES ÉCOLES

Du lundi 28 mai au vendredi 1er juin, Tours Métropole Val de Loire organisait la 13ème édition du Défi des Écoles, un concours de collecte de briques alimentaires. Les élèves avaient pour objectif de rapporter le plus de briques possible et de les déposer dans les bacs jaunes mis à disposition dans la cour d'école. Au total, 36 écoles ont participé, soit 255 classes et 6 226 élèves, pour un total de 1 072 kg de briques alimentaires collectés. Et pour la troisième fois de son histoire, l'école Sainte-Geneviève remporte le défi dans la catégorie des écoles de moins de 150 élèves, avec une moyenne de 0,534 kg de briques rapportées par élève. Le meilleur score de la Métropole ! L'école a gagné un prix d'une valeur de 250 € pour l'achat de matériel sportif ou de livres pédagogiques.

L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE REMPORTE LE DÉFI DES ÉCOLES POUR LA 3ÈME FOIS DE SON HISTOIRE !

Le Défi des Écoles permet d'éveiller les consciences des consommateurs de demain (et de leur entourage) sur les enjeux du tri sélectif et du recyclage. Une opération qui va dans le sens d'une consommation responsable, surtout lorsque l'on sait qu'avec 1 tonne de briques alimentaires recyclée, on économise 2 tonnes de bois, 10 m³ d'eau et 5 mégawatts d'énergie. Depuis 8 ans, l'école Sainte-Geneviève met tout en œuvre pour être une « éco-école » en soutenant toutes les initiatives qui permettent de valoriser les déchets et en sensibilisant ses élèves au développement durable. Chaque classe est par exemple équipée de corbeilles de tri sélectif, un composteur est installé à l'école et toute l'année, les élèves participent à des actions comme la lutte anti-gaspillage à la cantine, une utilisation raisonnée de l'eau du robinet, le nettoyage des bords de Loire, des journées découverte des équipements de traitement des déchets... Des animations et des visites notamment proposées par Tours Métropole Val de Loire.

Le prix a été remis par Jean-Luc Galliot, Vice-président de la Métropole, en présence de Sabine Dejouhannet, Adjointe au Maire.

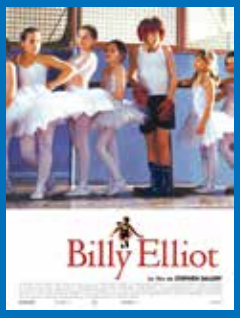

Lors de la projection du film « Le Trou », les collégiens étaient invités à s'exprimer sur la thématique du film.

COLLÈGE AU CINÉMA

Le cinéma, c'est tout un art ! Un art que les élèves du collège Lucie et Raymond Aubrac ont pu apprécier dans le cadre de « Collège au cinéma », une initiative nationale portée en Indre-et-Loire par l'association Format'ciné et à laquelle est associée Ciné-Off (qui est également à la technique pour les séances de cinéma à La Grange tous les mois).

Coordonné dans l'établissement par Madame Fanton-Baudoin, professeure d'anglais, le dispositif « Collège au cinéma » a été mis en place à la rentrée 2017 pour toutes les classes du collège (seul collège du département dans ce cas). L'ouverture culturelle des élèves est au centre de ce projet mais cette action permet aussi aux élèves de développer leur capacité d'analyse et exercer leur esprit critique. Un travail est fait en classe autour de chaque séance, pris en charge par des professeurs différents selon les thèmes abordés dans les films. Cette année, chaque élève a vu un film, un documentaire ou un ensemble de courts-métrages par trimestre. Les classes de 6ème et de 5ème ont notamment pu découvrir le très émouvant Billy Elliot, quand ceux de 4ème et 3ème ont visionné une version restaurée du film Le Trou, l'histoire d'une évasion vue par Jacques Becker. Au total, 9 films ont été projetés à La Grange cette année dans le cadre de ce dispositif.

La Mairie de Luynes a soutenu la logistique de ces sorties cinéma en mettant à disposition La Grange pour les projections et en encadrant le déplacement des élèves depuis le collège jusque dans le centre-bourg, pour assurer un trajet sécurisé. Le dispositif « Collège au cinéma » sera reconduit pour l'année 2018/2019 toujours avec l'éducation des jeunes à l'image en toile de fond.

LA PASSERELLE NUMÉRIQUE

Depuis 2016, de nombreuses actions autour du numérique ont pu être proposées aux jeunes de La Passerelle grâce à la convention signée avec la Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire. Les jeunes ont notamment découvert le codage de jeux vidéo, la création de musique et La Passerelle a mis en place des temps de prévention et animé des ateliers autour des précautions à prendre sur Internet. Les jeunes ont aussi assisté au spectacle Screens à La Grange et participé à un débat sur le thème « l'enfant et les écrans » dans le cadre de la Quinzaine de la Parentalité.

Le numérique est un véritable outil de créativité, ludique et interactif. Il permet de conduire des projets collaboratifs avec les jeunes. Afin de poursuivre cette démarche, la municipalité a acquis de nouveaux ordinateurs pour La Passerelle, performants et adaptés à la mise en place de nouvelles actions éducatives (5 499,60 €).

Cet usage numérique doit s'établir dans un cadre sécurisant : les jeunes doivent être sensibilisés aux usages d'Internet et des écrans et développer leur esprit critique face à l'information et à l'image. Dans cette optique, la directrice de La Passerelle est devenue Promeneur du net ; un statut qui lui permet d'assurer une présence éducative sur Facebook auprès des jeunes de plus de 13 ans*. Ce dispositif propose différents niveaux d'intervention auprès des jeunes : écoute, conseil, prévention et accompagnement de projet. Le Promeneur du Net crée et renforce le lien avec et entre les jeunes.

* *Facebook n'autorise la création d'un profil qu'à partir de 13 ans. (source : facebook.com/terms)*

Promeneurs du Net 37

Aurélie Promeneur du Net

Je suis Promeneur du Net et directrice de La Passerelle. Je suis présente et disponible pour tenter de répondre à vos préoccupations. Contactez-moi sur Facebook

UN BEAU CHALLENGE !

Dimanche 10 juin, la 23ème édition du Challenge Christian Champion – section football de l'A.S.L., nommée ainsi en hommage à l'ancien dirigeant de l'école de foot – a réuni 48 équipes (soit 480 joueurs), 60 bénévoles (dont 20 arbitres) et environ 1 500 personnes autour du stade du Parc des Varennes. Seize clubs étaient représentés parmi lesquels on trouvait ceux de La Riche et de Pernay, celui de l'A.C. Portugal ou encore le club de Saint-Avertin et l'entente Fondettes-Luynes (ASF-L).

La pluie du matin n'a pas fait peur aux jeunes pousses et toutes les équipes étaient bien présentes au coup d'envoi des premiers matchs. Le tournoi s'est déroulé dans une très bonne ambiance avec un bel esprit de compétitivité et dans le respect des valeurs sportives. Le point fort de la journée a été la finale des U9, les plus jeunes ayant fait preuve d'un dynamisme remarquable sous les encouragements des plus grands. La journée s'est terminée avec la remise des récompenses en présence du Maire Bertrand Ritouret, des élus et des membres de l'A.S.L.

Geneviève Champion et ses enfants ont remis le trophée Christian Champion à l'équipe victorieuse du tournoi, aux côtés d'Alain Sellier, Adjoint à la vie associative, Francis Mazaufroy, Président de la section football, Laurent Verneau, Président de l'A.S.L., Marc-Antoine Rousseau et Gérard Moriceau

© DR

© DR

LES KARATÉKAS EN FORME

Nouvelle saison et nouveaux podiums pour la section karaté de l'A.S.L. Les premières compétitions départementales et régionales en *kata* (technique) et *kumite* (combat) ont eu lieu en fin d'année pour les poussins et les benjamins. Les jeunes de la section, les femmes enceintes, les filles et les enfants se sont illustrés. On notera surtout les performances de Wakazé Berger Ban (3ème et 2ème en combat), Gabriel Bouiller (3ème en combat), Luna Colas (2ème en combat et 3ème en régional), Liam Bert Guenat (3ème en combat), Lohan Raynaud (2ème en combat et 3ème en régional). Enzo Lebrun et Noah Spat se sont démarqués en sortant respectivement 1er en combat coupe régionale, et champion départemental et régional en combat. Noah a par ailleurs gagné sa qualification pour la Coupe de France !

Les minimes, les cadets et les juniors vont prochainement commencer les compétitions avec le même engouement que les plus jeunes, avec des entraînements spécifiques dispensés par leurs deux professeurs, Jonathan Couineau pour les *kumite* et Daivy Mazurais pour les *kata*. En espérant monter sur de nouveaux podiums...

À Luynes, la section karaté de l'A.S.L. propose des cours pour tous, depuis le *baby* karaté (pour les tout petits) jusqu'au *body* karaté (pratique du karaté en musique avec des gestes simples jouant sur la souplesse du corps et la résistance cardio-musculaire). Plus d'information auprès de Véronique Merlin, la présidente de la section karaté de l'A.S.L., au 06 68 21 01 44 ou sur asluynes.com.

© DR

ROSELYNE AVENAT MÉDAILLÉE

Il est des personnes qui jouent un rôle essentiel dans la vie d'une association. Roselyne Avenat est de celles-là, engagée et fidèle à l'Association Sportive Luynoise depuis 1978, année au cours de laquelle elle entre à l'entente canine en qualité d'adhérente et de Secrétaire. Elle occupera le poste de Trésorière de la section 8 ans plus tard. En 1995, Roselyne devient membre du comité directeur de l'A.S.L., puis, dès 2002, en sera successivement Trésorière adjointe et Trésorière titulaire, tout en poursuivant son activité à l'entente canine. La constance de son engagement au sein de l'A.S.L., sa présence à toutes les permanences hebdomadaires de l'entente canine et le soin qu'elle porte à répondre aux attentes des adhérents de l'association ont valu à Roselyne Avenat de se voir décerner la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif lors de la journée internationale des femmes, jeudi 8 mars à La Ville-aux-Dames.

BIENTÔT DE NOUVELLES FOULÉES...

C'est sous un beau soleil que la 34ème édition des Foulées de Luynes s'est tenue dimanche 8 avril. Deux cent vingt-cinq coureurs se sont affrontés sur la traditionnelle boucle de 5 km qui traverse le parc du château. Une course qui a connu sa dernière édition sous cette forme puisque l'année prochaine, il s'agira d'un biathlon, mêlant course à pied et tir à la carabine. Plus d'information prochainement sur asluynes.com.

© DR

LE MAGIS'TRAIL

Pour sa seconde édition, le Magis'Trail de l'A.S.L. a réuni plus de 600 coureurs ! Des coureurs téméraires qui ont affronté le froid et la pluie sur des parcours de 7, 13 et 19 km en pleine nature, entre chemins de terre, sentiers techniques et dénivelés.

Comme l'an passé, les concurrents se sont élancés par vague de 10 coureurs, garantissant un suspense jusqu'à l'annonce des résultats. En fin de course, les sportifs se sont tous retrouvés au gymnase pour profiter d'un cocktail et de massages shiatsu offerts par l'association. Cette année, une partie des bénéfices du Magis'Trail ont été reversés à un jeune pour le soutenir dans sa pratique du sport adapté.

LE PLEIN D'ACTIVITÉS AVEC L'A.C.L. !

© DR

L'association culturelle luynoise – A.C.L. pour les initiés – est une association très active aux multiples facettes. La liste des activités qu'elle propose est longue (et elle vaut la peine d'être découverte) : l'éveil à la danse et la psychomotricité pour les enfants dès 3 ans, les cours de danses tahitienne, contemporaine, modern-jazz et classique, les cours de théâtre, le cartonnage avec l'association partenaire Luyn'Encadre, la chorale dirigée par Choral'Aria, le bridge, le patchwork, les danses *caliente* de Couleurs Latines, les cours de portugais avec la section lusophone, ceux de sophrologie dispensés par Nathalie Gousset, professionnelle diplômée, et les travaux de La Batellerie du Port de Luynes. Largement de quoi occuper son temps libre ! Mais l'A.C.L., ce sont aussi des animations. Au mois de février, il y a eu la soirée théâtre et la conférence « bien manger ».

Animée par Kilien Stengel, Luynois enseignant au sein de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation à l'Université de Tours, et auteur gastronomique prolifique, la conférence s'attardait sur la façon dont nous nous nourrissons et distillait de précieux conseils sur les façons de bien manger. Il était notamment présenté comment repérer les éléments de marketing et les allégations qui faussent notre jugement lors de l'achat d'un produit. Un temps d'information utile pour toutes les cinquante personnes présentes, qui ont ensuite eu l'occasion d'échanger le temps d'une dégustation de produits locaux dans La Grange.

Le lendemain, c'était au tour de la section théâtre de l'A.C.L., emmenée par Catherine Aublé, d'investir la salle de spectacle. Une représentation sous la forme d'un match d'improvisation où les comédiens amateurs ont joué des sujets aussi surprenants que la vie d'un poisson, de son quotidien sous l'eau à la grille d'un barbecue (!). De belles performances, originales et vibrantes, applaudies par une salle qui affichait complet.

Pour vous inscrire à l'une des sections de l'A.C.L. ou tout simplement avoir plus d'information sur l'une des activités, contactez Sylviane Fortun, Présidente de l'association, au 06 31 22 78 01 ou sylviane.fortun@wanadoo.fr.

© DR

Cette année encore, l'Apéro Jazz a enchanté les spectateurs présents sous le chapiteau du cirque.

© DR

UNE ANNÉE AVEC L'A.M.L.

L'Association Musicale de Luynes (A.M.L.) est née en 1994 de la fusion entre l'école de musique de l'A.C.L. et la Fanfare de Luynes, devenue Musique de Luynes. L'école de musique – qui accueille chaque année entre 70 et 80 élèves – propose des cours de solfège et d'instruments pour les enfants et les adultes, dispensés par des professeurs diplômés. Les instruments enseignés sont le piano, la guitare, le violon, la trompette, le trombone, le tuba, la clarinette, la flûte traversière, la batterie et les percussions. Un orchestre junior et des ateliers de musiques actuelles complètent cette formation, pour une pratique de la musique en groupe.

Chaque mois de juin, les élèves de l'école et leurs professeurs présentent un concert de fin d'année sous la halle de Luynes, avec la traditionnelle remise des diplômes. De son côté, la Musique de Luynes se produit dans de nombreuses manifestations luynoises mais aussi dans les communes limitrophes. Elle anime des journées évènementielles, des soirées privées (mariage, anniversaire, inauguration, etc.) et s'adapte à la demande. L'A.M.L. organise quant à elle plusieurs manifestations tout au long de l'année dont le toujours très attendu concert de la Sainte-Cécile (prochaine édition samedi 24 novembre 2018) et une soirée « Apéro Jazz » sous le chapiteau du Cirque Georget au mois d'avril.

Pour plus d'information et suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur facebook.com/amluynes.

CARNAVAL DE LUYNES

Cette année, le carnaval entrait dans le monde coloré des dessins animés. Les enfants et leurs parents ont défilé déguisés depuis le parking de SUPER U jusqu'au Parc des Varennes, emmenés par les musiciens de l'A.M.L. et toute l'équipe du Pôle enfance – jeunesse. Les agents du Centre Technique Municipal ont d'ailleurs prêté main forte à la structure pour la création d'un char inspiré du célèbre film d'animation Là-Haut. L'association de parents d'élèves Cartable & Sac'Ado Luynois n'était pas en reste avec une superbe cabane en bois – montée sur roues – tout droit venue du Pays Imaginaire.

Arrivés au pied du chapiteau du Cirque Georget, tous les enfants ont profité de petits spectacles joués sur le car-podium de la commune (et notamment d'une danse enjouée des animateurs du Pôle enfance – jeunesse). Mais l'apothéose de cet après-midi festif était sans nul doute le lâcher de 140 ballons gonflés à l'hélium par tous les enfants présents. Un moment magique qui a émerveillé petits et grands, avant que la traditionnelle mise à feu du bonhomme carnaval ne signe la fin de cet évènement haut en couleur.

La distribution des ballons gonflés à l'hélium était assurée par les élus et l'équipe du Pôle enfance - jeunesse, orchestrée par Ana Garcia, Adjointe à l'évènementiel .

La traditionnelle mise à feu du bonhomme, en clôture du carnaval

© DR

À L'ÉCOLE DU CIRQUE GEORGET

Comme chaque année à la même époque, les élèves de l'école du Cirque Georget ont donné rendez-vous au public pour présenter le fruit de leur travail de toute une année. Un public venu en nombre puisque le chapiteau affichait complet !

Les 10 élèves ont proposé un spectacle fou, assurant des numéros dignes de professionnels. Un résultat que l'on doit tout aussi bien à l'assiduité et la rigueur des élèves qu'à la pédagogie de leurs professeurs, Junior Neves, Svetlana, Cristel et Nicolas Georget.

Félicitations à Victor Crépin, Luynois, élève à l'École du Cirque Georget depuis 5 ans, repéré par l'École nationale de cirque de Montréal et sélectionné pour effectuer un stage intensif durant l'été puis intégrer cette école considérée comme l'une des meilleures au monde. Bravo et bonne chance à lui !

CINQ JOURS À MEßSTETTEN POUR LES LUYNOIS

Vendredi 27 avril, 43 membres du Comité de jumelages quittaient Luynes à l'aube en direction de *Meßstetten*, ville allemande jumelée avec Luynes depuis le 15 septembre 1984. Arrivés à 19h15 dans cette jolie ville du Jura Souabe située à 1 000 mètres d'altitude, ils ont été accueillis par les familles allemandes pour un séjour de trois jours sur place. Bertrand Ritouret, Maire de Luynes, rejoignait alors son homologue et ami Franck Schroft, Maire de *Meßstetten,* pour un discours de bienvenue dans la caserne des pompiers de la commune.

> UN PROGRAMME DE VISITES RICHE ET VARIÉ ATTENDAIT FRANÇAIS ET ALLEMANDS.

Le lendemain, la journée débutait par une visite étonnante de la Thyssenkrupp Testturm, une tour de 240 mètres de haut construite par l'entreprise éponyme pour y tester ses ascenseurs (ouverte alors depuis 3 mois seulement). Après une montée en 30 secondes à une vitesse vertigineuse de 18 mètres par seconde (65 km/h), chacun a pu admirer la vue panoramique imprenable, notamment sur la ville historique de Rottweil. La fin de matinée et le début d'après-midi ont été consacrés à une visite guidée de cette charmante ville d'origine romaine et à son cœur historique médiéval du XII^{e} siècle. C'est la plus vieille ville du Land (les États allemands) de Baden-Württemberg et elle est connue notamment pour son célèbre chien : le rottweiller. Après la découverte des deux musées de la ville et d'une exposition sur le fameux carnaval de Rotweill, les Luynois ont rejoint le mémorial du camp de concentration d'Eckerwald, près du village de Schörzingen. Une visite commentée de ce camp de concentration où les prisonniers (résistants, politiques, ethniques, etc.) effectuaient un travail de forçats pour extraire du pétrole de l'ardoise dans des conditions épouvantables (froid, famine, maladie) a permis à chacun de prendre conscience très concrètement du calvaire subi par les milliers d'hommes qui y ont laissé leur vie. La journée a été clôturée par un repas convivial, offert par le Comité de jumelages de *Meßstetten* dans le lycée de la ville. Dimanche, programme libre pour les Luynois restés avec leurs familles d'accueil.

La dernière journée du séjour a débuté par la visite de deux fermes ; l'une du XVI^{e} siècle et l'autre du XIX^{e} siècle à Ödenwaldstetten. Parfaitement conservées et remarquablement équipées avec des outils, objets et vêtements d'époque, ces deux sites ont révélé la dureté de la vie des paysans allemands. L'après-midi, une visite du haras du Land de Baden-Württemberg, à Marbach, a permis de découvrir une tradition équestre de plus de 500 ans. Plus de 500 chevaux sont accueillis dans cet établissement, le plus vieux haras public d'Allemagne dont la réputation n'est plus à faire, notamment pour la qualité de ses pur-sang et la préservation des races d'équidés (et plus particulièrement des chevaux de la Forêt Noire). Puis, le groupe a pris la direction de Sonnenbühl-Erpfingen pour une visite de la caverne de Bärenhöhle et ses stalactites de calcaire jurassien spectaculaires.

La tour Thyssenkrupp Testturm est destinée à tester les technologies de pointes du fabricant d'ascenseur Thyssenkrupp et vous fait monter à 240 m de hauteur à une vitesse de 65 km/h dans un très grand confort : sensation garantie et vue imprenable.

L'accueil des Luynois s'est fait dans la caserne des pompiers de la ville.

Découverte en 1834, la caverne a été creusée par l'eau il y 20 millions d'années. La seconde grotte – découverte en 1949 – a révélé la présence de nombreux ours cavernicoles dont l'espèce s'est éteinte il y a 20 000 ans avec l'ère glaciaire (cet ours herbivore ne trouvant plus de quoi se nourrir). On peut y voir un squelette de ce très grand ours reconstitué avec des os d'origine. Enfin, pour la dernière soirée, certains ont profité de la traditionnelle fête du 1er mai avec dressage d'un mat de cocagne de 25 mètres de haut par les pompiers et soirée bière et saucisses sous un chapiteau installé devant la mairie, avant une visite de nuit du bunker.

Un grand merci au Comité de jumelages présidé par Patrick Fortin et à Jean-Claude Gasser, Responsable de la Commission Allemagne, pour l'excellente organisation de ce séjour.

Au même titre que Luynes, Rottweil bénéficie d'un patrimoine bâti remarquable.

Sous le sol de la mairie de Meßstetten se trouve un abri antinucléaire capable de recevoir 350 personnes pendant 2 ans. Son entrée est protégée par une porte blindée étanche et à l'intérieur, on y trouve une centrale de traitement de l'air, des groupes électrogènes, un réservoir d'eau gigantesque et sa centrale de traitement mais aussi des stocks de draps et de nourriture pour 350 personnes.

Frank Schroft, Maire de Meßstetten, montrant le téléphone de liaison à l'entrée de l'abri.

Le concert des Basses Réunies, emmené par Bruno Cocset, a fait salle comble. Assurément, l'un des moments forts de la saison culturelle 2017/2018 !

BILAN DE LA 2ÈME SAISON CULTURELLE DE LUYNES

C'est l'heure du bilan pour la deuxième saison culturelle de Luynes. Une saison riche avec pas moins de 16 spectacles (dont 4 créations jeune public) et 24 représentations (avec des séances réservées aux enfants des écoles de Luynes et à ceux des structures de l'enfance), pour un total de 1 387 spectateurs. Une fréquentation honorable mais qui pourrait être meilleure dans la mesure où La Grange était en moyenne occupée à près de 60 % de sa jauge. Les 6 premières expositions de la saison ont attiré plus de 2 000 visiteurs, dont 1 175 pour la seule exposition « Les dinosaures et les Hommes : 100 millions d'années les séparent » ; une fréquentation méritée au regard des pièces rares présentées et de l'excellent travail de recherche fourni par Michel Thusseaud, propriétaire du Musée Fossiles et Pierres en Val de Loire et ses amis. Et après avoir accueilli les superbes toiles classiques de l'artiste luynois Gérald Engelvin au mois de juillet 2017, La Grange a consacré sa rétrospective de fin de saison à l'œuvre de MELITO, peintre français inscrit dans le courant de l'abstraction géométrique. Côté cinéma, ce ne sont pas moins de 36 projections qui ont été assurées par les équipes de Ciné-Off, dont 11 séances 1, 2, 3... CINÉ !, la programmation jeune public de l'association. L'occasion de remercier les projectionnistes, les membres de l'association et tous les bénévoles qui vous accueillent à chaque séance. Au total, 1 740 places de cinéma ont été vendues sur la saison.

« IL Y EN AURA ENCORE POUR TOUS LES GOÛTS DANS LA SAISON CULTURELLE 2018/2019 ! »

Des concerts, du cinéma, des expositions, du théâtre et de la danse, des spectacles pour les (tout) petits... et toujours la volonté forte des équipes du centre culturel de s'inscrire dans les belles initiatives locales comme le Festival Bruissements d'Elles ou la Quinzaine de la Parentalité.

De son côté, la médiathèque continue d'élargir sa collection d'ouvrages et de proposer de nouvelles activités pour petits et grands. En 2017, plus de 1 100 nouveaux documents (partagés entre livres, livres lus, revues, BD, CD et DVD) ont été ajoutés au fonds et près de 30 000 prêts ont été enregistrés. Le nombre de lecteurs inscrits a également augmenté, bondissant de 763 en 2016 à 1 204 en 2017. La médiathèque, c'est aussi les contes de l'association luynoise « Les contes de derrière la fenêtre », les après-midi « partage de lectures », les ateliers créatifs animés par Valérie et de nombreuses expositions qui ponctuent l'année. La médiathèque accueille par ailleurs beaucoup de groupes, qu'il s'agisse des élèves des écoles de Luynes, les enfants du RAM, des P'tits Loups, de La Ruche d'Ernest et de La Passerelle, des jeunes de l'I.M.E. Robert Debré, des adultes du foyer d'animation d'Ambillou ou des patients du Centre Hospitalier Jean Pagès.

Le centre culturel de Luynes clôt la saison avec un bilan positif et l'envie de continuer à vous faire découvrir et partager de nouveaux horizons.

L'exposition sur les dinosaures de Michel Thusseau a été très fréquentée, notamment par les élèves des écoles de Luynes.

Les Deux Moiselles de B. ont joué leur nouveau spectacle à La Grange pour la première fois. Une réussite pour ce duo féminin à l'humeur pétillant !

Sept compagnies. Sept gestes artistiques. Sept lieux. C'était le programme original et ambitieux de La Grande Régie, un collectif d'artistes qui ont tous en commun la passion et la pratique du théâtre. Samedi 7 octobre 2017, les compagnies ont fait vibrer le cœur de Luynes, à La Grange, sous la halle ou encore dans la chapelle de l'ancien hôpital ducal, en proposant des spectacles courts à un public venu en nombre pour profiter de cette forme inédite des arts de la rue.

Dans le cadre de sa venue à La Grange pour la représentation du spectacle chanté et dansé « Quand est-ce qu'on manque ? », la compagnie Interligne a animé deux cycles de 3 ateliers auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Louis Pasteur. Ces ateliers ont pris la forme de sessions de danse, de chant et de discussion autour du manque, sujet abordé largement par le spectacle auquel ont assisté les enfants vendredi 20 avril.

Le spectacle Elle... Émoi, un beau moment de poésie musicale

Les ateliers numériques de Camille à la médiathèque ont été très suivis !

C'est sur le thème de la communication bienveillante que s'est déroulée, pour la deuxième année consécutive, cette matinée de découverte et de partage initiée par la CAF de Touraine et les structures de la petite enfance, de l'enfance et le centre culturel de Luynes.

Annick et Julie des P'tits Loups, Delphine et Françoise de La Ruche d'Ernest, Aurélie de La Passerelle, Agnès de la médiathèque, Claire et Thomas du centre culturel de Luynes ont donné rendez-vous aux parents pour échanger autour de la communication non violente. Une vingtaine de familles a participé au café-débat animé par Sophie Revault, psychologue clinicienne. Puis les personnes inscrites au préalable ont pu profiter d'un atelier de sensibilisation pour approfondir la thématique en se mettant en situation. Cela a permis, entre autres, d'aborder des sujets comme la transmission de messages avec efficacité et dans le respect de chacun.

En parallèle, La Maison des Jeux de Touraine et les équipes des structures municipales de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont animé des jeux coopératifs avec les enfants, autour des valeurs d'entraide et de solidarité.

La matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, chaleureuse et bienveillante avec petits et grands. Elle a répondu aux besoins d'un public en recherche d'information sur le bien-vivre ensemble et l'importance de communiquer dans le respect de tous.

La saison a commencé avec une exposition toute en transparences et en couleurs avec les œuvres de l'artiste Jean Vindras.

Puis Les Deux Moiselles de B. ont revêtu leurs habits de lumière pour jouer (non sans énergie et avec une folie douce) leur spectacle Cabarette lors de la soirée de lancement de la saison culturelle.

Les jeunes de La Passerelle ont échangé avec les jeunes sapeurs-pompiers de Luynes après le film « Les Hommes du Feu ».

Konstantin Pakhorukov, Attaché culturel de l'Ambassade de Russie, a fait le déplacement pour l'inauguration de l'exposition.

Le mois d'octobre a été marqué par un cycle russe avec une large exposition consacrée au figuratif et à la « fantasia » (à gauche), du théâtre amateur avec « Des pommes pour Ève », la projection du film primé Léviathan et la très émouvante pièce Boubouchka (photo ci-dessus), un spectacle mêlant conte et musique.

En décembre, les œuvres poétiques de Rose-Marie Marc'Halant ont habité la salle d'exposition de La Grange.

Formé par Armande et Madeline, le duo « Jane is beautiful » a donné de la voix dans le cadre du Festival Bruissements d'Elles.

L'exposition « Champs de stèles, chants de mer » de Bernard Bouin a prolongé l'onirisme du concert des Basses réunies.

Bertille Argueyrolles ne pouvant être présente au vernissage de son exposition « Nuage » (en raison d'un heureux évènement...), le père de l'artiste est venu présenter le travail de sa fille et son parcours atypique.

En parallèle de l'exposition « Nuage », Valérie a animé un atelier dripping à la médiathèque.

Les œuvres du peintre MELITO ont clôturé une nouvelle belle saison culturelle à La Grange et à la médiathèque.

Camille a mis en place beaucoup d'ateliers différents et notamment un atelier de réalité virtuelle, organisé en collaboration avec La Parenthèse de Ballan-Miré.

DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE

C'était la mission de Camille Nagiscarde, volontaire en Service Civique à la médiathèque de Luynes. Dès son arrivée au mois d'octobre 2017, Camille a édité des guides pratiques pour accompagner le public dans son usage des six ordinateurs de la médiathèque (utiliser les moteurs de recherche, créer une adresse électronique, s'inscrire sur les listes électorales en ligne, etc.). Elle a aussi rapidement mis en place un sondage auprès des usagers pour identifier leurs besoins de formation. Les résultats lui ont permis de définir des orientations et dès le mois de décembre, au moins 4 ateliers numériques ont été organisés chaque mois.

Défi « code de la route », les services publics en ligne, premiers pas sur les réseaux sociaux, coloriage en réalité augmentée sur tablette tactile, contes numériques... Les ateliers ont été nombreux et des partenariats avec Lire en Touraine, la Ligue de l'Enseignement et La Parenthèse de Ballan-Miré ont permis de proposer de nouvelles activités, avec des tablettes, des robots et des casques de réalité virtuelle. Christian Mauny, informaticien luynois retraité a également travaillé avec Camille pour former le public aux logiciels de bureautique. En avril, il a animé une table ronde sur la sécurité sur Internet. En plus des ateliers, Camille a proposé des « cafés numériques » et un accompagnement personnalisé lors de « pauses numériques ». L'action de Camille à la médiathèque a montré l'engouement du public pour les outils numériques. Mission réussie !

Le contrat de Camille s'est terminé vendredi 30 juin. Désormais, Camille s'oriente vers un emploi de bibliothécaire-médiatrice, avec un talent certain pour le montage et l'accompagnement de projets numériques. Un bilan très positif pour elle et pour la médiathèque. Le Service Civique est amené à se pérenniser à la médiathèque, pour développer encore le numérique et proposer des ateliers adaptés à tous les publics.

BORNES LIVR'LIBRE

Le Square Charles Baudelaire – à deux pas au sud du Centre Hospitalier Jean Pagès – et le Parc Jeanne-Marie de Maillé accueillent chacun une borne Livr'Libre. Ce dispositif financé par l'association Touraine Propre vous permet de donner une seconde vie aux livres dont vous souhaitez vous séparer. Pour ce faire, déposez vos livres (roman, bande dessinée, album jeunesse, etc.) à l'accueil de la médiathèque. Une étiquette signalant le don du livre sera alors apposée sur l'ouvrage puis Marie-Noëlle Balestrat, bénévole à la médiathèque, les déposera dans une des bornes. Un moyen simple de partager ses coups de cœur et faire vivre la lecture !

VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population s'est tenue sous le chapiteau du Cirque Georget lundi 8 janvier. Une cérémonie pendant laquelle Bertrand Ritouret a tout d'abord fait le point sur la situation financière de la ville ; une situation saine, sans aucun emprunt indexé sur le cours des devises et des taux d'imposition inchangés depuis 16 ans malgré un contexte économique contraint. Puis, il a fait (re)découvrir les travaux réalisés en 2017 : réfection des voiries, rénovation des bâtiments municipaux, acquisition de nouveau matériel... des dépenses indispensables et maîtrisées qui vont dans le sens d'une meilleure qualité du service rendu aux administrés. Enfin, l'ouverture de La Serre, nouvelle station d'épuration de Luynes, la rétrospective des manifestations 2017 et le passage de la communauté d'agglomération à Tours Métropole Val de Loire ont été présentés.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de féliciter Nébine Dominguez, auteur luynois dont le livre « Mesdemoiselles Kiki & le chat » a reçu le Prix UNICEF de la littérature jeunesse dans la catégorie 0 - 5 ans, et de remettre la médaille d'or de la ville (la 13ème toutes catégories confondues) à Guy Tabary, Conseiller municipal à partir de 1983 puis Adjoint au Maire entre 1989 et 2001, et ancien industriel luynois.

Le livre « Mesdemoiselles Kiki & le chat » est disponible à la consultation et en prêt à la médiathèque.

VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL

Les vœux du Maire aux agents de la commune marquent le début d'une nouvelle année de projets développés par les services municipaux. Ils sont aussi l'occasion de saluer la constance du travail des agents pour maintenir un service public de qualité. La cérémonie permet également de revoir les agents qui sont partis à la retraite au cours de l'année passée et de récompenser l'ancienneté de certains agents. En 2017, Lise Font, Alicia Maillet et Fabienne Simon ont fait valoir leurs droits à la retraite et Françoise Surreau, Directrice du Pôle enfance - jeunesse a reçu une médaille d'honneur vermeil pour ses 30 ans de service à la Mairie de Luynes.

LE C.C.A.S. FÊTE LES ROIS

Mercredi 17 janvier à la salle des fêtes, une soixantaine de Luynois de plus de 60 ans s'est retrouvée pour partager la galette des rois offerte par le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.). Un après-midi convivial pour nos aînés, mis en musique par l'orchestre fondettois de Franck Sirotteau et en présence de Martine Bourdin, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et de l'administration générale.

LES NOUVEAUX LUYNOIS

L'accueil des nouveaux Luynois est toujours un moment privilégié pour les nouveaux arrivants, qui peuvent découvrir Luynes, son histoire, ses monuments et points de vue remarquables, et les équipements publics à leur disposition. L'édition 2018 de ce rendez-vous n'a pas dérogé à la tradition et a permis à une soixantaine d'habitants de découvrir leur nouveau territoire de résidence lors d'une balade en bus commentée par Bertrand Ritouret. Le clou de la promenade étant l'accès à la cour du château, depuis laquelle on comprend aisément la raison pour laquelle la question de la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel de Luynes est au centre de son développement. La visite s'est terminée à la salle des fêtes avec un cocktail offert par les commerçants de Luynes.

REPRISE DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Depuis 2012, la mairie a engagé une réflexion dans le cadre du cimetière. Il s'agit d'un domaine très sensible pour les familles – et c'est tout à fait compréhensible – avec des procédures longues et très encadrées par la réglementation en vigueur, surtout en termes de délais. Jusqu'en 2014, un travail administratif et juridique a été mené pour informatiser la gestion du site avec l'adoption du règlement intérieur (nécessaire pour éviter certains débordements qui ont pu être constatés jusqu'alors).

Parallèlement, en 2013, avec l'évolution de la législation funéraire, une première phase d'aménagement a été réalisée avec la création d'un jardin du souvenir et la réhabilitation complète du columbarium. Une seconde étape a été engagée il y a maintenant plus de 3 ans (début 2014), avec une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon, préalable incontournable avant toute intervention pour que le lieu retrouve un aspect fonctionnel, décent (notamment la partie ancienne), à la hauteur de la mémoire de ceux qui y reposent.

> **LA COLLECTIVITÉ VA REPENSER LA CONFIGURATION DU CIMETIÈRE ANCIEN.**

Cette procédure est arrivée dans sa phase finale et lors de sa séance du 3 juillet, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la reprise des concessions définitivement constatées en état d'abandon, c'est-à-dire celles qui n'ont pas été remises en état par les familles dans le délai légal imparti. D'autre part, le Conseil Municipal a proposé d'inscrire au patrimoine communal une ou plusieurs concessions représentant un intérêt d'art ou d'histoire ; à charge pour la commune de la (les) remettre en bon état de propreté et de sécurité.

Pour information, il en ressort que 139 concessions sont à reprendre*, réparties de la manière suivante : 91 concessions dans le cimetière sud (carré 1 : 45, carré 2 : 9, carré 3 : 19 et carré 4 : 18) et 48 dans le cimetière central (carré 6 : 18, carré 7 : 15 et carré 8 : 15). Cette dernière étape se terminant, la commune va pouvoir engager la seconde partie du travail qui concerne le recrutement d'un cabinet d'étude spécialisé. Il va assister la collectivité pour repenser la configuration complète du cimetière ancien, qui a également une valeur patrimonial indéniable.

Ensuite viendra le temps de travaux, qui pourrait être programmé à partir de 2020 sur plusieurs exercices budgétaires.

** Liste des concessions affichée dans les panneaux aux entrées du cimetière et consultable en mairie*

Régulièrement, des déchets végétaux sont jetés dans les poubelles jaunes du cimetière. Ces bacs sont exclusivement réservés aux déchets plastiques (cache-pot, fleurs artificielles, etc.). Les plantes, fleurs naturelles et autres végétaux doivent être déposés dans les bacs en béton situés face aux deux entrées du cimetière.

Le nouveau parking paysager de 68 places de La Serre (à coté de l'office de tourisme)

© Cémaprod

STATIONNER À LUYNES

Cette année, un nouveau parking de 68 places est venu compléter l'offre de stationnement à Luynes. Il s'agit de celui de La Serre, dont l'entrée se situe à côté de l'office de tourisme. Avec le parking de l'Hôtel-Dieu (70 places ouvertes en 2010) et celui des Varennes (70 places), ce sont 208 places supplémentaires qui ont été ajoutées en centre-bourg. Jusqu'en 2008, il n'y avait que le parking de l'Alma avec ses 33 places, les 34 places du cœur de ville, les 17 places de l'allée Aimé Richardeau et les places de la rue Alfred Baugé. Luynes compte désormais 313 places de parking gratuit et réglementé, et a ainsi multiplié par trois les possibilités de stationnement en quelques années. Le stationnement est limité sur ces emplacements en fonction de leur nature, de 30 minutes pour les emplacements statio'minute, 1h30 pour les zones bleues, 4 heures ou 12 heures maximum pour les autres.

Les places qui sont situées rue de la Fontaine (devant la banque et l'opticien) ont changé de statut cette année afin de les rendre plus accessibles. En effet, elles étaient régulièrement occupées par des véhicules « ventouses », parfois pendant plusieurs jours et souvent par des habitants de communes extérieures venant prendre le bus à Luynes pour se rendre la journée à Tours. Six de ces places sont désormais en zone bleue (1h30) et deux sont équipées d'une borne statio'minute qui autorise un arrêt de 30 minutes maximum. On y trouve régulièrement de la place et il est désormais aisé de se rendre chez son médecin, chez l'opticien ou encore de s'arrêter au bar-tabac sans avoir à stationner sur les trottoirs ou en double-file.

> **LES PLACES DE LA RUE ALFRED BAUGÉ ONT CHANGÉ DE STATUT ET SONT DÉSORMAIS EN ZONE BLEUE.**

Luynes est en limite de la desserte Fil Bleu et il est bien tentant pour des habitants des communes limitrophes de se servir des places de stationnement comme de parking relais pour utiliser le bus de la Métropole. Le même phénomène se reproduit place de l'Alma... Aussi, son statut va évoluer avec sa réfection programmée en 2019. Créer des places de stationnement ne suffit pas en soi, encore faut-il qu'elles soient accessibles et qu'il y ait donc une rotation. C'est important pour l'accès aux commerces, au marché du samedi matin, pour se rendre chez le médecin, le dentiste... et pour tout un chacun souhaitant accéder au centre-ville. D'où la nécessité d'une réglementation afin d'éviter les abus qui ont malheureusement trop souvent été relevés et de limiter les problèmes de stationnement gênant voire dangereux, notamment aux abords des écoles, à la sortie des classes.

> **DEPUIS 2008, 208 PLACES SUPPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ AJOUTÉES EN CENTRE-BOURG.**

N'oubliez pas qu'en stationnant sur un trottoir, vous placez le piéton – qui souhaite l'utiliser comme il se doit – en situation de danger en l'obligeant à passer sur la route pour pouvoir circuler. Au-delà de l'amende que vous encourez, c'est surtout votre responsabilité pénale et civile qui risque d'être engagée.

Pour rappel, le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements réservés et marqués à cet effet et en bordure de trottoir (et non sur le trottoir ou à cheval) sur les voiries communales là où ce n'est pas expressément interdit. Tout le centre-bourg de Luynes, les rues Alfred Baugé, de la Fontaine, Paul-Louis Courier, du Docteur Caillet, Léon Gambetta, de la République, des Halles, Saint-Venant et Joseph Thierry ne sont autorisées au stationnement que dans les espaces matérialisés au sol. Dans les hauts de Luynes, le stationnement hors parking ne doit se faire qu'en bordure de trottoir. Des voitures stationnées alternativement au bord du trottoir de chaque coté d'une rue sont d'ailleurs un excellent facteur de ralentissement.

La police municipale et la gendarmerie veillent au respect de cette réglementation sur tout le territoire de la commune.

LE POINT SUR LES STATIO'MINUTE

Luynes est désormais équipée de 6 statio'minute automatiques qui permettent le stationnement gratuit mais limité à 30 minutes afin de faciliter l'accès aux commerces et aux services du centre-bourg. Chacune de ces bornes accueille en moyenne 5 000 véhicules par mois. Elles ont un excellent taux de rotation avec 98 % des automobilistes qui les respectent. Le temps moyen de séjour est de 14 minutes.

Quand la borne est libre, vous vous garez et le compteur horaire se met à décompter votre demi-heure de stationnement. À l'issue de ce temps, un panneau d'interdiction de stationner s'affiche et une minute après, c'est au tour du message « vous êtes en infraction, nous prévenons la police ». La borne transmet alors l'information à la police.

Il est inutile d'apposer un disque bleu de stationnement sur un emplacement statio'minute.

STATIONNEMENT GÊNANT

Pour rappel, la contravention encourue pour un stationnement gênant ou abusif (dépassement du temps autorisé) est de 35 € et le stationnement très gênant ou dangereux (sur les trottoirs, sur une place P.M.R., dans un virage, à une intersection, sur une zone d'interdiction blanche ou d'arrêt de bus, etc.) est puni d'une amende de 135 €.

Légende :

- Place gratuite
- Place réservée aux personnes à mobilité réduite
- Stationnement bleu limité à 1h30
- Statio'minute (30 min.)
- Place équipée d'une borne de recharge électrique

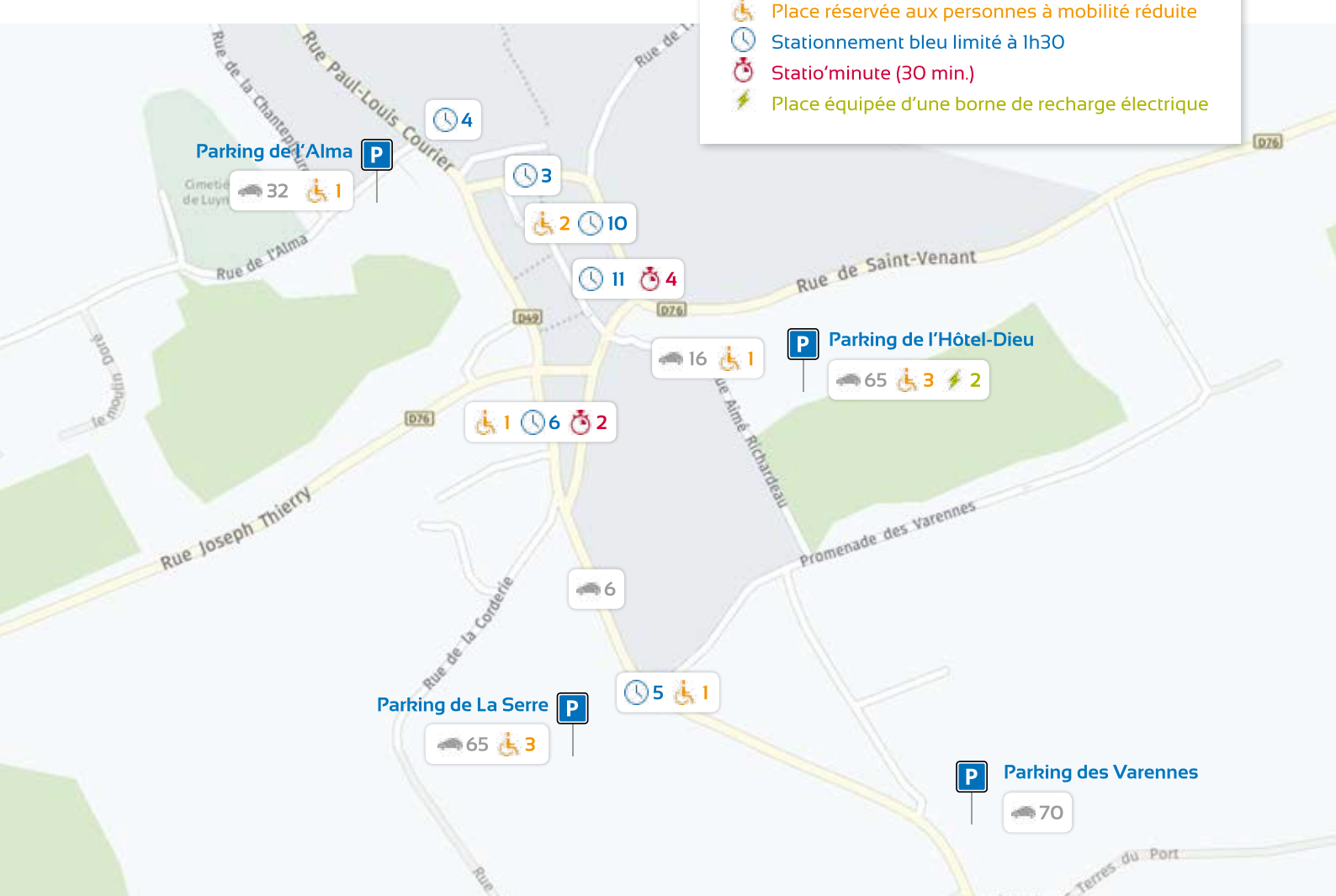

LES THERMES, PISCINE NORDIQUE DE LUYNES

En 2008, sous l'égide du Maire Bertrand Ritouret, le Conseil Municipal engageait de multiples démarches pour sauver d'une mort programmée la piscine municipale vieillissante. L'ancienne piscine trahissait son âge (les emblématiques porte-habits rouges le révélaient volontiers) et présentait le défaut majeur de n'être praticable qu'aux beaux jours. Il fallait la rendre accessible toute l'année, tout en conservant son charme de piscine découverte et en prenant en compte les contraintes très strictes de son environnement exceptionnel. Le choix s'est imposé d'un bassin nordique, technique majoritairement utilisée en Allemagne, en Autriche et dans les autres pays du nord, et qui rencontre un très grand succès auprès du public.

Le 26 septembre 2013, après des années d'études, de projets, de pré-programmes… la communauté d'agglomération, convaincue que la singularité de ce futur équipement de type « nordique » compléterait l'offre sur son territoire, votait à l'unanimité la construction d'une nouvelle piscine, désormais accessible toute l'année, d'intérêt communautaire et financée par l'agglomération.

> APRÈS PLUS DE 2 ANS DE TRAVAUX, LUYNES DISPOSE DÉSORMAIS D'UN BEAU COMPLEXE AQUATIQUE.

Luynes s'est inscrite dans une démarche de protection et de valorisation de son patrimoine. Aussi, comme cela a été fait pour la création du centre culturel en cœur de bourg, la piscine a nécessité du cabinet d'architectes choisi par Tours Métropole Val de Loire – le cabinet tourangeau Bourgueil & Rouleau – qu'il s'imprègne de l'histoire de Luynes et de la volonté de la municipalité d'intégrer harmonieusement ce nouvel équipement au paysage bâti et naturel. Le choix s'est porté sur un bâtiment à l'esthétique longiligne en bois, en verre et en acier, tout en transparence avec des bassins extérieurs en « inox marine », dont un grand bassin nordique de 6 lignes d'eau.

Après plus de deux ans de travaux, Luynes dispose désormais d'un beau complexe aquatique doté d'un bassin d'apprentissage, d'un bassin homologué pour les compétitions et la pratique de haut niveau des activités aquatiques, d'une plaine aqua-ludique pour les plus jeunes mais aussi d'un espace bien-être chic et confortable offrant des prestations de qualité. Unique en Région Centre-Val de Loire, ce complexe aquatique offre autre chose qu'une simple piscine et devient une vitrine supplémentaire de la Métropole (vous découvrirez en détail et en images toutes les étapes de ce beau projet dans le prochain Échos Luynois).

> DÈS L'OUVERTURE, LES NAGEURS ONT ÉTÉ NOMBREUX.

Dès l'ouverture, les nageurs ont été nombreux à venir profiter des deux bassins extérieurs de la piscine. L'espace bien-être, avec ses deux saunas, son hammam, son jacuzzi 12 places, ses terrasses privatives, la cafétéria, les jeux d'eau, les transats et parasols… sont autant de services qui participent au cachet de l'équipement et donnent un air de vacances aux personnes qui viennent en profiter. On a d'ailleurs plus le sentiment d'être dans un complexe de détente que dans une piscine.

Les Thermes sont ouverts toute l'année ! récréa, l'entreprise sélectionnée pour gérer l'équipement au quotidien, propose des animations thématiques, des cours et des stages pour tous les niveaux, de l'aquagym, de l'*aquabike* et plein d'autres activités. On peut y accéder soit en prenant un ticket à l'unité (4,20 € adulte pour la piscine), soit des cartes de 10 entrées (32 € pour la piscine), soit en s'abonnant au mois (22 €) ou à l'année (240 €). Les entrées à l'espace bien-être offrent également l'usage de la piscine (11 € à l'unité, 32 € au mois, 360 € à l'année). Pour découvrir les activités, connaître les tarifs et les horaires d'ouverture, rendez-vous sur lesthermes-deluynes.fr. Des clubs sportifs – et notamment un club de plongée sous-marine – vous accueilleront dès l'automne.

LUYNES AVENIR

N'en déplaise aux esprits chagrins, à ceux qui aiment critiquer pour critiquer, à ceux qui trouveront toujours quelque chose à dire de négatif sur la réalisation de tel ou tel projet alors qu'il aurait pu simplement n'être jamais réalisé. Luynes bouge, Luynes se développe mais harmonieusement et pas anarchiquement, Luynes s'embellie, s'équipe et sans que le contribuable luynois ait eu à subir pour la part communale la moindre augmentation d'impôt.

Bien sûr rien n'est parfait mais si ne rien faire c'est se garantir l'absence de critique, ce n'est pas la mission des élus. Lorsque l'on s'engage pour l'avenir de son lieu de vie, pour sa ville, c'est pour permettre à tous ses concitoyens de mieux vivre demain qu'hier, c'est pour améliorer le cadre et les conditions de vie de tous en respectant l'environnement qui nous a été confié par nos prédécesseurs. Il faut être positif, constructif et optimiste. C'est en croyant dans l'avenir que l'on réalise les projets les plus fous, que l'on concrétise des rêves que l'on croyait inaccessibles. Alors il y aura toujours les « y a qu'à, faut qu'on... » mais souvent ceux qui parlent ainsi ont une méconnaissance totale des sujets sur lesquels ils s'expriment et le jour où ils sont confrontés à la réalité des difficultés et des contraintes, le discours change. Très souvent ceux qui ont travaillé sur le sujet se sont faits les mêmes remarques mais si telle option, tel choix a été fait plutôt qu'un autre c'est parce que justement il y avait une bonne raison.

Être élu, c'est faire des choix mais avec pour objectifs de satisfaire l'intérêt général et non l'intérêt particulier, de s'intéresser à tous les citoyens jeunes et moins jeunes, habitants du centre-bourg, du plateau ou isolés, d'avoir pour but d'améliorer le service public rendu à la population tout en essayant que le coût en soit le moins élevé possible car c'est toujours le citoyen qui le finance soit par l'impôt, soit par le prix qu'il doit payer pour le service. Être élu, c'est gérer avec bon sens et en bon père de famille comme on le ferait pour les siens et sa maison, ce n'est pas agir par dogme.

Les solutions n'apparaissent pas non plus du jour au lendemain. Il ne suffit pas d'un coup de baguette magique pour que la promesse d'hier se concrétise. Il faut savoir faire preuve de patience, ce n'est pas parce que l'on ne voit rien que rien n'est fait bien au contraire car il y a toujours un long travail de préparation en amont, des recherches de financement, des études à réaliser, des contraintes à lever, des appels d'offres à passer avant de voir les premiers travaux.

Notre équipe avait promis dès 2008 d'œuvrer notamment pour la culture, le sport, les associations, d'améliorer notre cadre de vie... Aujourd'hui, La Grange existe, une médiathèque est accessible à tous, une belle station d'épuration a été réalisée et le centre aquatique vient d'ouvrir ses portes. Bien d'autres projets sont en cours notamment en termes de voirie et sortiront de terre le moment venu.

Les élus de « Luynes Avenir »

CITOYENS POUR LUYNES

Chères Luynoises, chers Luynois,

Nous sommes à 18 mois de la prochaine élection municipale. Vous nous avez sollicités tout au long du mandat pour des interrogations concernant notre commune et son fonctionnement. Chaque fois, nous avons tenté de vous apporter une réponse officielle la plus proche de la réalité et ceci n'a pas toujours été simple. À l'occasion de cette parution municipale (beaucoup trop rare) qui nous accorde un espace (restreint) d'expression, nous vous proposons de vous exprimer sur :

1. Vos attentes
2. Vos propositions
3. Vos interrogations
4. Toutes les questions qui vous préoccupent sur l'avenir de notre collectivité.

Nous disposons d'un site internet citoyenspourluynes.fr qui recueillera vos questions, propositions, commentaires et préoccupations, auxquels nous ne manquerons pas de répondre avec attention et rigueur.

Les élus de « CITOYENS POUR LUYNES »

Citoyens pour Luynes
une équipe responsable au service de tous

AU CŒUR DE LUYNES

La liste « Au cœur de Luynes » n'a pas transmis sa tribune.

AVANT-PREMIÈRE MONDIALE

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

Venez découvrir **les lunettes connectées PRUDENSEE chez votre opticien Optic 2000 de Luynes** à partir d'octobre !

PRUDENSEE

LES LUNETTES CONNECTÉES

POUR AIDER À PRÉVENIR L'ENDORMISSEMENT AU VOLANT

- **Détection en temps réel des signes d'endormissement** et envoi d'alertes
- **Compatibilité avec tous types de verres** correcteurs et traitements
- **Autonomie d'une journée**
- **Possibilité de désactivation** pour une simplicité d'usage au quotidien

PRIX INNOVATION 2018 SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

En exclusivité chez Optic 2000, les lunettes connectées et intelligentes PRUDENSEE **mesurent et analysent votre niveau d'attention** via des capteurs infrarouges, accéléromètre et gyroscope, et vous alertent en cas de baisse de vigilance.

L'application gratuite Driver by Ellcie Healthy vous permet de **bénéficier de toutes les fonctionnalités** de vos lunettes connectées.

UNE INNOVATION

ellcie healthy

OPTIC 2000 LUYNES

19 bis rue de la Fontaine 37230 LUYNES

02 47 45 55 55

Retrouvez également tous vos produits et services dans les magasins de Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire et Château-Renault